

## Vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Même si le plus grand nombre d'entre vous porte sur la tradition des vœux du nouvel an un regard amusé et sans trop d'illusions, je ne vais pas déroger à cette règle tacite au moment de vous inviter à découvrir ce nouveau numéro de début d'année de votre bulletin municipal. Simplement, sachez que j'ai pesé et pensé avec sincérité chacun de ces mots d'espoir et d'amitié, de remerciements, d'encouragements à toujours mieux faire, et surtout ces souhaits de bonheur et de prospérité. Car même si nul ne peut sérieusement se prévaloir de pouvoir infléchir radicalement le cours de la vie, nous avons la prétention de penser, les membres de l'équipe municipale et moi-même, que notre volonté farouche d'œuvrer au bien-être des Dompierrois peut contribuer à rendre votre quotidien plus agréable, cette année comme les précédentes et, pourquoi pas, les futures.

Anticiper les évolutions pour mieux les préparer, lancer les chantiers nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie, favoriser les sentiments de tranquillité publique et de sérénité auxquels, bien légitimement, vous aspirez, ou bien encore tout simplement, décupler la notion de service public, c'est-à-dire ce service aux autres, ce service non marchand dont nos concitoyens ont de plus en plus besoin pour se trouver bien dans leur commune, pour sentir que la municipalité reste à leur écoute et est prête à les aider au mieux de ses capacités, tels sont nos objectifs. Plus que jamais, en ce début d'année, nous avons le souci de satisfaire vos attentes. Et ce, d'autant plus que nous n'oublions pas les paroles de Gustave Le Bon, qui disait que « nos actes ne sont éphémères qu'en apparence. Leurs répercussions se prolongent parfois pendant des siècles... La vie du présent tisse celle de l'avenir [...] ».

Merci par conséquent, à tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'investissent pour rendre notre commune plus belle, plus pratique, plus sûre. Je pense aux services municipaux, bien entendu, mais également à tous ces bénévoles, qui oeuvrent quotidiennement dans les multiples structures associatives. Continuons à nous battre contre les difficultés, et à travailler ensemble sans se lancer dans des querelles stériles ou dans des luttes de pouvoir qui se terminent en rancunes tenaces.

Confiant en l'avenir grâce à cette capacité d'innovation et d'adaptation des Dompierrois, il me reste maintenant à vous présenter, à titre personnel et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, tous nos vœux de santé et de prospérité. Je souhaite ardemment que cette nouvelle année soit riche de projets et de réussites, et qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de toutes vos espérances. En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle livraison du magazine municipal.

Christian Mazué

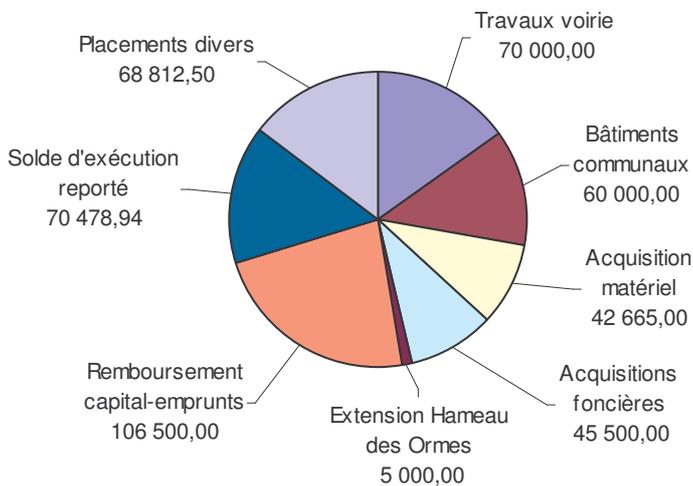
# SOMMAIRE

Page 1	:	Vœux du Maire
Page 2	:	Sommaire
Pages 3 et 4	:	Budget communal 2006
Page 5	:	Voies et chemins communaux
Page 6	:	Maison des associations et des services publics
Pages 7	:	Travaux aux écoles
Pages 8	:	De nouvelles constructions au Hameau des Ormes
Pages 9	:	Bientôt le lotissement Le Haut de la Garde
Page 10	:	Ça bouge chez les commerçants-artisans
Page 11	:	L'extension de la Zone Artisanale se poursuit
Page 12	:	L'embellissement du village
Page 13	:	R.P.I. Dompierre / Montmelard
Pages 14 et 15	:	L'Amicale des Sociétés
Page 16	:	Le Comité des Fêtes
Page 17	:	Amicale pour le Don du Sang bénévole
Page 18	:	Les Aînés Dompierrois
Page 19	:	Les Dompierre de France
Page 20	:	Le Village des Meuniers
Page 21	:	A.D.M.R.
Page 22	:	Service de Soins à Domicile du Haut Clunyois
Page 23	:	L'A.P.V.N.
Pages 24 et 25	:	Trail des lacs
Pages 26 à 28	:	La Galerie du Bois
Page 29	:	L'Arboretum de Pézanin
Page 30	:	La Bibliothèque municipale
Page 31	:	Le Foyer rural
Pages 32 et 33	:	Football Club Dompierre Matour
Pages 34 à 36	:	Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais
Page 37	:	O.P.A.H.
Pages 38 à 46	:	1906 : la tourmente des inventaires
Pages 47 à 50	:	Registre des délibérations du Conseil Municipal en 1906
Pages 51 et 52	:	Flashes
Page 53	:	Les Associations Dompierroises
Page 54	:	Les assistantes maternelles
Pages 55 et 56	:	Calendrier des manifestations 2007
Pages 57	:	Les naissances
Page 58	:	Les mariages
Page 59	:	Les décès

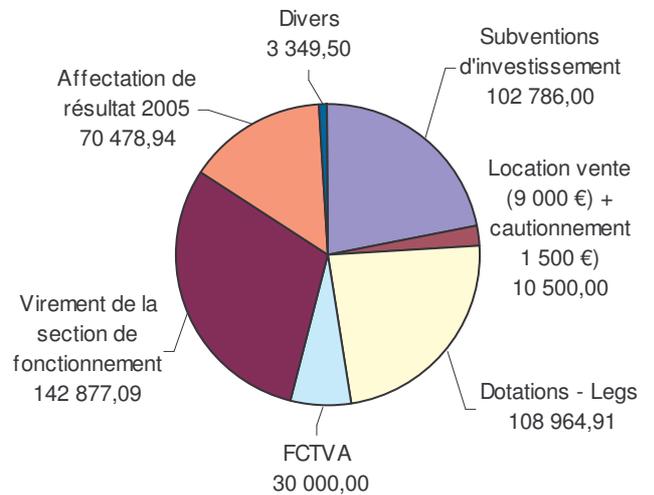
# Budget Communal 2006

## SECTION D'INVESTISSEMENT : 468 956,44 €

### Dépenses

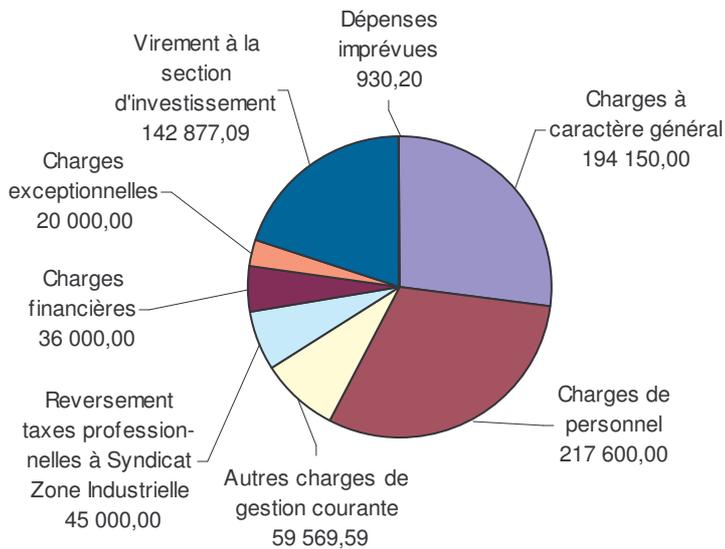


### Recettes

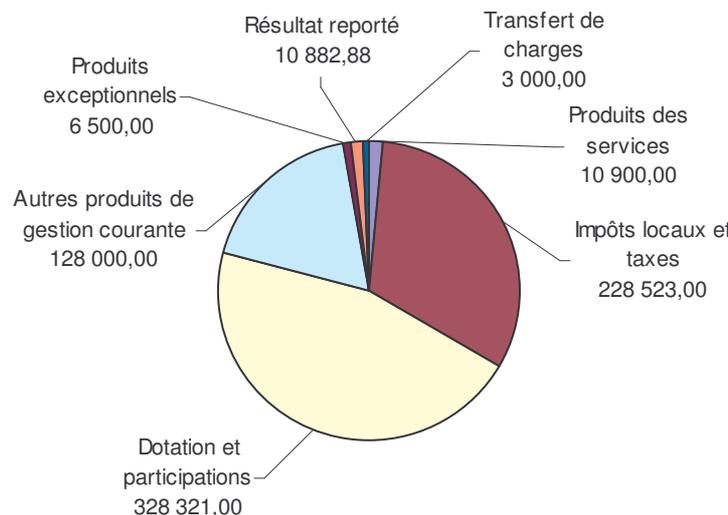


## SECTION DE FONCTIONNEMENT : 716 126,88 €

### Dépenses



### Recettes



**- Part communale des impôts locaux pour 2006 -**

	<i>BASE D'IMPOSITION</i>	<i>TAUX</i>	<i>PRODUIT</i>
Taxe d'habitation	714 600	8,36 %	59 741 €
Taxe foncière - propriétés bâties	568 600	13,19 %	74 998 €
Taxe foncière - propriétés non bâties	84 400	35,68 %	30 114 €
Taxe professionnelle	607500	7,60 %	46 170 €
<b>TOTAL</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>211 023 €</b>

**- Les taux d'imposition dans le canton -**

	Taxe habitation		Taxe foncière Propriété bâtie		Taxe foncière Propriété non bâtie		Taxe professionnelle		T.E.O.M
	Cne	CdC	Cne	CdC	Cne	CdC	Cne	CdC	
BRANDON	6,26	2,75	8,67	3,96	21,87	13,42	6,94	3,12	10,43
LA CHAPELLE	5,54	2,75	7,80	3,96	26,07	13,42	4,14	3,12	10,43
<b>DOMPIERRE</b>	<b>8,36</b>	2,75	<b>13,19</b>	3,96	<b>35,68</b>	13,42	<b>7,60</b>	3,12	10,43
MATOUR	9,04	2,75	11,86	3,96	56,66	13,42	9,60	3,12	10,43
MONTAGNY	4,97	2,75	5,98	3,96	24,97	13,42	7,19	3,12	10,43
MONTMELARD	5,09	2,75	9,04	3,96	27,06	13,42	8,30	3,12	10,43
TRAMBLY	4,09	2,75	7,22	3,96	29,77	13,42	4,22	3,12	10,43
TRIVY	7,49	2,75	10,61	3,96	30,67	13,42	9,54	3,12	10,43

*Cne = Commune  
des ordures ménagères*

*CdC= Communauté de Communes*

*TEOM = Taxe d'enlèvement*

## Voies et Chemins Communaux

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la Commune a procédé début 2006 à l'acquisition d'un nouveau tracteur et d'une lame de déneigement.

Le choix de la Municipalité s'est porté sur un tracteur d'occasion New Holland, 4 roues motrices au prix T.T.C. de 24 518 € et d'une lame d'un montant de 1 794 € T.T.C. achetés auprès des Etablissements Fabrice BRAILLON de Dompierre les Ormes.

Des travaux de goudronnage de voirie communale ont été réalisés par la Société AXIMA Centre dans l'été, après consultation de plusieurs entreprises :

- chemin de Champcroux  
(6 389 € T.T.C.)
- chemin de La Brosse Ronde  
(3 269 € T.T.C.)
- chemin de Frouges  
(2 825 € T.T.C.)
- chemin de La Mazille  
(3 375 € T.T.C.)
- chemin d'Audour (2<sup>ème</sup> Tranche)  
(32 095 € T.T.C.)
- chemin du Molard à La Galerie du Bois (4 897 € T.T.C.)

soit un montant total payé de 52 850 €.

En 2007 changement de cap puisque la Communauté de Communes a pris la compétence de certains travaux de voirie afin de mutualiser l'ensemble des projets ; la voirie non goudronnée reste de compétence communale ainsi que les places, trottoirs, parkings du centre-bourg. Pour Dompierre, un budget de 33 506 € H.T. est prévu. Il concernera la réfection du chemin de Commerçon, et divers autres travaux de goudronnage.

Les agents communaux ont procédé tout au long de l'année à divers aménagements de voies communales et rurales. Des apports de matériaux par l'entreprise Sivignon ont été nécessaires pour certains secteurs.

Enfin, pour éviter d'emprunter dès que besoin des panneaux à la D.R.I. de Matour, la Commune a acquis quelques signalétiques usuelles (travaux, route barrée...). Elles seront prochainement marquées au dos par les lettres DLO afin de les reconnaître et d'éviter le vol (?).

François NESME

## Maison des associations et des services publics

La commune de Dompierre les Ormes est confrontée depuis plusieurs années à un manque criant de locaux pour les associations suite à la démolition du bâtiment abritant le Foyer rural en raison de sa vétusté.

De plus, depuis quelques mois les locaux de la cantine scolaire ne sont plus adaptés : manque de place pour les enfants en raison d'une augmentation des effectifs, cuisine plus aux normes, réserves non conformes...d'où un besoin de travaux mais les locaux resteraient exigus.

Enfin, la commune loue depuis 20 ans à l'OPAC de Saône-et-Loire un bâtiment servant de centre social. Celui-ci regroupe sous le même toit la bibliothèque municipale, le bureau de l'ADMR, le bureau de l'assistance sociale et une salle permettant d'accueillir les réunions bi-mensuelles du club des aînés ruraux, des assemblées générales de diverses associations et des manifestations diverses.

Aussi, après plusieurs réunions, la commission chargée de réfléchir à ces différents problèmes a fait la proposition de construction sur le terrain communal situé sous le parking de la Bascule d'un bâtiment multifonctions qui se composerait de trois pôles principaux :

### Pôle restauration

Ce pôle serait composé :  
d'une salle d'une capacité de 110 à 120 couverts permettant d'accueillir la restauration scolaire la semaine et des manifestations privées les week-end et jours de semaine en dehors des périodes scolaires ;  
d'une vaste cuisine équipée : légumerie, préparation froide, cuisson, plonge... ;  
des réserves ;  
des vestiaires et sanitaires pour le personnel.

### Pôle bibliothèque

Ce pôle regrouperait :  
la bibliothèque municipale avec prise en compte de l'informatisation et d'un coin lecture ;  
une partie multimédia.

### Pôle associatif

Ce pôle comprendrait :  
un bureau d'environ 20 m<sup>2</sup> permettant de faire des réunions avec équipement informatique commun ;  
un bureau ADMR/ assistante sociale/pédicure ;  
une salle d'évolution pour toutes les activités gym/judo ;  
Une petite salle d'activités manuelles ;  
une salle répétition théâtre, cartes, réunions...

Bien entendu, ce bâtiment comprendrait des sanitaires communs aux trois pôles, de vastes placards dans toutes les pièces, des locaux techniques (chaufferie, rangement pour l'Amicale des sociétés, le Foyer rural, le Comité des fêtes...).

Un traitement paysager serait apporté au projet avec un aménagement futur de jeux de plein air pour les enfants et d'un parcours sportif.

Actuellement, le C.A.U.E. (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) travaille sur le projet pour définir précisément le cahier des charges afin de pouvoir lancer rapidement un appel d'offre auprès d'architectes pour la maîtrise d'œuvre.

Ce projet devra être financé de la manière suivante :

subventions les plus élevées possibles (État, Région, Département) ;  
emprunt (avec des annuités ne dépassant pas le montant des loyers versés actuellement à l'OPAC, soit 12 000 € ) ;  
autofinancement (une partie du legs Micolot).

Projet de longue haleine qui devrait s'étaler sur une période minimum de 20 mois : consultation des architectes, de la demande de permis de construire, consultation des entreprises, travaux, aménagement.

À suivre.

---

## Travaux aux écoles

---

Parallèlement aux transferts des classes entre l'école maternelle et l'école primaire ainsi que de la bibliothèque, des travaux importants ont été réalisés pendant les vacances d'été dans le bâtiment scolaire dit « école du haut » regroupant les 2 classes de maternelle, la cantine, la salle d'évolution, la salle de repos et la bibliothèque, les salles annexes et un logement locatif.

Ce sont toutes les menuiseries extérieures bois qui ont été remplacées par des ensembles en PVC avec volets électrifiés.

Les très anciens portails d'accès à l'école maternelle ont aussi été remplacés par des portails en aluminium.

Toutes ces prestations ont été confiées, après consultation de différentes entreprises, aux Etablissements Rollet S.A.S. de Crèches sur Saône et ont coûté la somme de 34 753 € T.T.C.

La cour de l'école maternelle a aussi changé d'apparence avec une grande partie bitumée (travaux réalisés par la Société Axima Centre pour un montant de 6 376 Euros T.T.C) et un petit espace engazonné sous les arbres (travaux réalisés par les employeurs communaux).

---

## De nouvelles constructions au Hameau des Ormes

---

**P**ar délibération du 02 mai 2006, le Conseil Municipal a donné son accord pour céder à Mâcon Habitat au prix de 29 100 Euros la partie de terrains communaux restants (soit 3 000 m<sup>2</sup> environ) au Hameau des Ormes.

Mâcon Habitat se propose de construire 7 pavillons individuels locatifs à ossature bois.

Les constructions seront de types T4 - T5 ; elles viendront compléter l'offre de 5 pavillons réalisés en 2004 - 2005 par l'OPAC 71 sur ce même site.

Une attention particulière sera apportée à la qualité architecturale des constructions. La surface moyenne des parcelles sera de 320 m<sup>2</sup>. Les pavillons disposeront d'un système de chauffage géothermique, très certainement aussi d'une production d'eau chaude solaire. Chaque pavillon sera indépendant et disposera d'un garage, d'un cellier et d'une place de stationnement extérieure. En outre, chaque logement bénéficiera d'une large terrasse orientée au sud et sans vis-à-vis sur les autres logements.

**C**'est le cabinet Chambaud, Architecte à Mâcon, qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Les travaux pourraient débuter courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2007 pour une mise en service des maisons au printemps 2008.

Bien qu'elle ne participe pas à l'investissement, la Municipalité a souhaité être associée à toutes les étapes du projet et le moment venu à participer à la commission d'attribution des pavillons.

Parallèlement, Mâcon Habitat vient d'acquérir l'ensemble immobilier « Rebillard » situé au centre du Bourg, face à la Place de la Mairie. Ce tènement permettra à cet organisme de réaliser une opération de réhabilitation en 2007 - 2008 d'environ 5 logements locatifs dont deux de type 1, un de type 1 bis, un de type 3 en duplex et un de type 4 en duplex et de maintenir le commerce alimentaire de proximité au cœur du Bourg, après un réaménagement des réserves et du magasin.

---

## Bientôt le lotissement « Le Haut de La Garde »

---

Soucieux de répondre rapidement à la forte demande des candidats à la construction de pavillons (l'ensemble des terrains des lotissements communaux « La Croix de Mission » et « Les Pesses » étant vendu), le Conseil Municipal a confié l'étude, la réalisation et la commercialisation d'un nouveau lotissement à la Société Coopérative « Coop Castors Habitat Bourgogne » dont le siège social est à Chalon-sur-Saône (société spécialisée dans ce type d'aménagement).

Cette société a donc procédé à l'acquisition de 12 800 m<sup>2</sup> de terrains situés entre le « Champ des Fleurs » et le cimetière, appartenant à Madame Suzanne Prost et à la Commune.

La demande d'autorisation de lotissement a été déposée auprès de la DDE le 21 juillet dernier pour un aménagement de 9 lots.

Les lots 1 et 2 seront desservis par un accès réalisé depuis la route du « Champ des Fleurs » et les autres lots depuis une voie nouvelle de 7 m de largeur qui se terminera par une placette de retournement. La chaussée sera bordée par un trottoir de 2 m.

L'aménagement de ce lotissement dénommé « Le Haut de La Garde » devrait débuter au printemps prochain. La commercialisation de ces parcelles entièrement viabilisées de 1 060 m<sup>2</sup> à 1 450 m<sup>2</sup> environ est d'ores et déjà assurée par :

« Coop Castors Habitat Bourgogne »  
32, Avenue Boucicaut  
71100 Chalon sur Saône

Tél: 03.85.46.16.63 - Fax: 03.85.46.55.32  
e-mail : cchb71@Wanadoo.fr

Bien-sûr, les acquéreurs des lots seront libres de choisir leur constructeur et de construire tout type de pavillon qui devra cependant respecter le règlement du lotissement.

Par délibération en date du 07 novembre 2006, le Conseil Municipal a confirmé son engagement à reprendre dans le domaine communal l'ensemble de la voirie, les réseaux divers, les luminaires, le bassin de rétention et les espaces verts de ce lotissement, après constat de parfait achèvement.

## Ça bouge chez les commerçants - artisans

Début février, Didier BOURBON, artisan taxi, a ouvert ses bureaux au 55 Grande rue, juste à côté de la pharmacie, dans les locaux laissés vacants après le déménagement de GROUPAMA. Installé sur la commune depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003 sous l'enseigne « Taxi Dompierrois », Didier assure un service de proximité à tous les habitants de Dompierre et des communes voisines du canton. Il effectue le transport de malade assis, la livraison de médicaments à domicile, le transport de petits colis urgents et toutes les courses d'ordre privé.

Contact : 03.85.50.45.12

Fin février, Michel CORTIER a déménagé son activité de métallerie - serrurerie dans l'ancien garage communal acheté début 2006. Les locaux ont été entièrement réhabilités et sont désormais spacieux et fonctionnels. Outre ses activités traditionnelles, Michel, aidé depuis septembre 2005 par son fils Florian (en formation de CAP métallerie), conçoit aussi du mobilier en fer forgé sur commande.

Deux bureaux sont installés juste à côté où sa femme Liliane, salariée à mi-temps, s'occupe de la partie administrative. Enfin, précisons que Michel continue à exercer son activité motoculture dans l'ancien bâtiment.

Contact : tél. : 03.85.50.25.01

fax : 03.85.50.24.89

Début mars, Christophe MOULINIER, électricien à Brandon, a ouvert un magasin d'électroménager au 212 Grande Rue, dans les locaux laissés vacants après le déménagement de la pharmacie POINOT. Sous l'enseigne EXTRA, il commercialise du petit et gros matériel électroménager ainsi que du matériel hifi, vidéo et son. Christophe est également installateur d'antennes hertziennes et paraboliques et de la TNT. Il commercialise des appareils de chauffage électrique et au bois. Enfin, il exerce une activité de SAV à domicile et au magasin. Depuis septembre, c'est Maria qui vous reçoit à la boutique en matinée, du mardi au samedi.

Contact : 03.85.50.41.15

Fin avril, Mathieu LABRUYERE a créé une petite entreprise de maçonnerie et de petites rénovations. Ses bureaux sont installés au lieu-dit l'Augère où la famille a élu domicile début septembre avec la petite Marlène née en août. Il propose des travaux de mur en pierres, de carrelage, de faïence, des ouvertures de fenêtres et portes, des travaux de démolition.

Contact :

Tél/fax : 03.85.50.93.87

Portable : 06.80.72.07.15

Mi-juin, la famille BOISSON a repris les rennes du Relais Dompierrois au 106 Route de Trambly après que le chef Guillaume SIMONET eut décidé de passer la main. Fabrice,

cuisinier au restaurant La Garaudière à Levernois (à côté de Beaune) s'est installé aux fourneaux aidé au service par sa charmante épouse Marie, jeune maman de la petite Maëva. Le chef propose le menu du jour, des menus à la carte et des repas à thème. En tant que traiteur, il peut aussi se déplacer pour toutes manifestations publiques ou privées. Enfin, il faut rappeler que l'hôtel dispose de 5 chambres spacieuses, disposant chacune de lavabos, douche et WC.

Contact : 03.85.50.29.40

Début juillet, Olivier AUCAIGNE et Jessica GAGNEUX ont repris la boulangerie NOLY après que Franck eut décidé de céder son activité, contraignant sa maman Simone à faire valoir ses droits à la retraite et couler des jours heureux à Matour. Olivier, ancien apprenti de Franck, continue de faire les différentes variétés de pains, de viennoiseries et de pâtisseries de son prédécesseur mais a aussi innové dans des pains spéciaux et dans un nouveau délicieux gâteau qu'il a nommé « le dompierois ». Jessica, avec le sourire et sa jeunesse, assure la vente.

Contact : 03.85.50.22.89

---

## L'extension de la Zone Artisanale se poursuit

---

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la Commune a rétrocédé deux parcelles de terrains dans le cadre de l'agrandissement de la Zone Artisanale de « chassigneux ».

Avec l'extension du réseau électrique, l'éclairage public et le paiement des amorces de branchement en eau, le prix de vente a été fixé à 8,00 € le m<sup>2</sup>.

- Monsieur Sébastien DEBIEMME est en cours de construction de son atelier de charpente bois, sur un lot de 2 000 m<sup>2</sup> ; le déménagement doit se faire fin décembre.

- La société AC2B vient d'acquérir une parcelle de 1 010 m<sup>2</sup> en vue d'un agrandissement de sa zone de stockage.

Il reste à vendre une surface de 6 103 m<sup>2</sup> pouvant être divisée en 1 ou plusieurs lots pour des activités artisanales ou commerciales.

Tout renseignement en Mairie de Dompierre les Ormes.

## L'embellissement du village

Comme chaque année, toute l'équipe de bénévoles a œuvré pour l'embellissement de notre village. Malgré un mois de juillet trop chaud, un mois d'août trop froid et enfin une belle arrière de saison, nous avons pu réaliser un fleurissement de qualité .

Quelques dates qui ont marqué l'année 2006 :

- Le 28 janvier, la Commission du Fleurissement s'est rendu à Chatenoy le Royal pour recevoir le label « Villes et villages fleuris 1 fleur », maintenu pour 2005.

- Le 28 avril a eu lieu à la Galerie du Bois, une projection de photos en provenance du Comité départemental du fleurissement. Puis ont été présentées les meilleures compositions fleuries de la Commune et des particuliers. En 2007, il n'a pas été prévu de reconduire cette manifestation.

- Les 22, 23, 24 mai, ce sont les plantations de nos massifs d'été soit environ 3 400 fleurs et l'installation d'un moulin au rond point des Meuniers avec ses personnages. Bravo aux réalisateurs !

- Le 26 juillet, le jury départemental nous a rendu visite pour contrôler notre label. Comme d'habitude, il a apprécié les efforts accomplis en matière de fleurissement ainsi que l'entretien de notre Commune.

- Le 25 octobre, fin du décor estival et place aux courges aimablement données

- Le 4 décembre, c'est le décor de Noël qui prend place.

Beaucoup de travail fourni par tous mais quel beau résultat et quelle belle récompense lorsque les habitants nous font savoir qu'ils apprécient ce cadre de vie et que l'on peut concourir au développement touristique de notre village. Alors mobilisons nous tous encore pour 2007 et un grand Merci !

Meilleurs vœux

Nicole Jérôme  
3<sup>ème</sup> adjoint  
chargée du cadre de vie

## RPI Dompierre / Montmelard

Le RPI compte 106 enfants et quatre nouvelles collègues :

- Madeleine PROST et Marlène BOYER travaillent avec 25 enfants de PS/MS,
- Pierre - Gilles LAPLACE accueille 21 élèves de GS,
- Brigitte CLERC s'occupe des 21 enfants du CP/CE1,
- Carine LACHOT et Stéphanie VUILLOT ont en charge les 19 élèves de CE2/CM1,
- Florence LECOMTE, à Montmelard, travaille avec les 20 élèves de CM1/CM2.

Les enseignants de maternelle sont aidés par Marie VIGNERESSE et Betty GRACBLING. Sandrine PEREIRA ne travaille plus sur le RPI.

Plusieurs projets seront réalisés cette année avec la collaboration de différents intervenants et partenaires.

➤ Le RPI participera avec d'autres écoles du secteur et le collège de Matour, au projet SIVU. Le thème commun à chaque classe s'intitule : « **Maison d'ici, d'ailleurs et de demain** ». Le RPI réfléchira sur ce thème en lien avec son projet d'école et axera son travail autour des maisons sur **la photographie**.

Les trois classes du CP au CM2 travailleront avec un photographe professionnel sur le principe du sténopé et le développement des photos en laboratoire installé dans l'école.

Les enfants de la maternelle s'intéresseront au thème des cabanes en lien avec la photographie numérique.

Début juin 2007 : toutes les classes se regrouperont à la Maison des Patrimoines de Matour pour exposer leur travail d'arts plastiques, théâtre et chant. Les familles découvriront les expositions le samedi.

➤ Tous les élèves participeront à des rencontres sportives inter écoles :

MATERNELLE : rencontre danse  
CP CE1: découverte du gymnase de Matour (poutres, agrès etc...) + danse

CE2 CM1 CM2 : course d'orientation et course longue.

➤ Voyages

Trois sorties sont prévues pour les élèves de Montmelard : le 21 novembre à Solutré au musée de la préhistoire, en février à Rilleux La Pape pour découvrir le tri des déchets et visite du musée d'art contemporain à Lyon en juin.

Une journée (ou plus si possible) pour les petits et les moyens reste à définir à Dompierre.

Les élèves de la GS partiront du 21 au 25 mai à Prénovel de Bise dans le Jura.

Les enfants du CP/CE1 et CE2/CM1 découvriront Paris.

Les écoles du RPI remercient par avance les Municipalités et les populations de Dompierre et Montmelard pour le soutien et l'aide qu'elles leur apporteront.

Carine LACHOT  
Directrice de l'école

# L'Amicale des Sociétés

## Principaux

### investissements de cette année

- \* Placard métallique pour ranger la vaisselle
- \* 1 petite sono pour déplacement à l'extérieur
- \* 12 bancs
- \* Petite vaisselle (verres, carafes, fourchettes, cuillères, couteaux, ...)
- \* 1 porte cintres pour le vestiaire
- \* Ustensile de cuisine (saladiers, poêle alu diamètre 36 cm, marmite + couvercle inox diamètre 40 cm, plaque à rôtir, spatules, fouet, louches inox, araignée, casserole inox diamètre 28 cm, couteau à pain...).

### Etang de la palissade

- \* Mise en place de bancs en bois.
- \* Don de bergères par M. et Mme Sève, que nous remercions vivement.
- \* Organisation de 3 journées pêche à la truite.
- \* Aménagement d'un ponton.

## Divers

Albert Heyberger a rejoint le bureau de l'Amicale.

Une corvée de nettoyage des chaises a eu lieu fin septembre; nous remercions les bénévoles qui ont répondu à notre appel.

### Téléthon du 02 décembre 2006

Pour ce 20<sup>ème</sup> téléthon au niveau national (date officielle décalée au 8 et 9 décembre), nous avons reconduit nos meilleures activités avec un peu d'innovations :

- \* A 14 h course à pieds pour enfants, (14 participants, peu d'enfants en raison du déplacement des footballeurs).
- \* A 15 h course à pieds de 5 ou 10 km du TELE10THON organisée minutieusement par Laurent Cornier et ses bénévoles (46 participants).
- \* Vente de pizzas fabriquées par Olivier Aucaigne (initiateur de cette idée).
- \* Animations diverses : atelier poterie, lâcher de

ballon, participation de l'école de musique de Matour, numéros d'équilibristes et de jonglage, vente d'objets, vente de cases avec tirage...

Claire Janaudy a accepté d'être la marraine de notre journée, une battante exemplaire, très proche de nous. Elle nous a rédigé le message ci après, lu en sa présence par Anne-Marie, Edith, Nathalie, Denise et Frédérique.

*Voici vingt ans !*

*Né du cri d'un père refusant d'attendre sans agir pour ses enfants, le Téléthon est devenu pour tous un espoir, une petite fenêtre peut-être accessible, si ce n'est pour nous, ce peut être pour d'autres, pour demain. Ces jours-là, en France, chacun se mobilise, trouve un place.*

*Que l'on soit malade ou bien portant, ensemble main dans la main, on œuvre vers ce point de lumière : la recherche, l'espoir. Pour que plus jamais on entende ses mots : dégénérescence, incurable. Le Téléthon est alors un moment pour reconnaître que les malades ne sont pas seuls à livrer le*

*combat et qu'ils ont comme compagnons d'armes leurs proches, les personnes qui les soignent, les scientifiques, les professionnels de la santé, les bénévoles... tous ensemble.*

*Sous l'œil de la caméra, deux jours par an, les malades, les familles se sentent un plus entendus, épaulés. Les médecins, chercheurs parlent d'avancée. Pendant deux jours, nous partagerons les mêmes maux, les mêmes espoirs : celui que l'année d'après chacun soit là, et que pendant cette année, on trouve pour certains, on soit dans la bonne voie pour d'autres. Nous voilà donc de nouveau réunis pour que bénévoles, malades et autres acteurs fassent de ces jours un nouveau tremplin vers l'avenir. Un tremplin vers demain, un tremplin vers l'espoir.*

Claire Janaudy



\* Repas en soirée avec bœuf bourguignon en menu, vente à l'américaine de la locomobile.

\* Animation par les Frères Blanchard (cette année nous n'avons pas trouvé d'orchestre bénévole disponible)

\* Le dimanche matin, vente de tartes et pizzas dans le village, où nos hôtes sont attendues gentiment.

\* Nous remercions vivement toutes les personnes qui s'investissent à la réussite de ce téléthon (bénévoles, donateurs, soutien personnel,

les commerçants, le Crédit Agricole pour la réalisation des affiches, le Conseil Général, la Municipalité, les administrations, toutes les associations, Michel Baligand pour la locomobile et la voiture, les animateurs, etc...).

Le cumul des bénéfices de la manifestation et les dons remis nous ont permis de reverser environ 6 000 € à l'A.F.M. Pour mémoire, le bilan définitif pour le téléthon organisé en 2005 avait permis de reverser 5 205,89 € à l'A.F.M.

Bravo à tous.

Roland Simonet  
Président

---

# Le Comité des Fêtes

---

## La Fête Patronale

Comme vous avez pu le constater, 2 petits changements sont intervenus cette année :

- N'ayant pas eu l'autorisation du locataire du terrain communal situé en dessous de la Place de la Bascule, le feu d'artifice a donc été déplacé vers le Hameau des Ormes.  
Je remercie Jean-Pierre Benas de nous avoir prêté son pré.
- La course cycliste est revenue le lundi après-midi. Le lundi étant férié pour les écoles dans notre région, nous avons donc trouvé opportun de la réorganiser le lundi de Pentecôte. Près de 70 coureurs étaient présents.

Le défilé et le feu d'artifice, ainsi que le bal du dimanche soir, ont connu le succès habituel.

## Le Repas champêtre

Il n'a pas connu une très grande influence, ce qui est dommage car le bénéfice de cette manifestation sert à financer la fête patronale.

## Le Concours de quilles

Succès habituel avec beaucoup de joueurs et le beau temps.

## Dates à retenir pour 2007 :

- Janvier : assemblée générale avec l'élection d'un nouveau Bureau

- 26-27-28 mai : Fête patronale

- 24 juin : Repas champêtre

- 26 août : Concours de quilles

Les membres du Comité des Fêtes souhaitent à toutes les Dompierroises et tous les Dompierrois une bonne et heureuse année 2007 et en profitent pour remercier la Municipalité pour sa subvention ainsi que tous les bénévoles pour leur aide lors des manifestations.

Jean-Yves COURTOIS  
Président

---

## Amicale pour le Don du Sang bénévole

---

**B**ilan de l'année :  
4 collectes ont été organisées avec :  
- en février 54 donneurs dont un nouveau,  
- en mai 43 donneurs dont un nouveau,  
- en août 59 donneurs dont 5 nouveaux,  
- en décembre seulement 44 donneurs.



Au nom de tous les receveurs, je voudrais remercier ces donneurs désintéressés, bénévoles et anonymes qui contribuent à sauver des vies en offrant un peu de leur sang et de leur temps.

Le « 14 Juillet » a été une réussite. Que tous en soient vivement remerciés : Monsieur le Maire, la Municipalité, les bénévoles et les convives.

Les actions pour l'année 2007 :  
4 collectes sont programmées :  
- Mercredi 14 février  
- Mercredi 02 mai  
- Mercredi 08 août  
- Mercredi 05 décembre

*de 9h à 12h30 à la Salle des Fêtes*

**N**ous reconduirons aussi en collaboration avec les pompiers le repas dansant du 14 Juillet.  
En 2007, la réunion du secteur mâconnais sera organisée par notre amicale le samedi 16 juin à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois.

Je voudrais encore une fois exprimer ma gratitude à tous les donneurs de sang et leur demander d'être des ambassadeurs auprès des autres (le bouche à oreille est très efficace). Nous faisons appel à tous de 18 à 65 ans, toute l'équipe est là pour vous aider, l'ambiance est très chaleureuse.

L'amicale présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2007 et n'oubliez pas :  
*une très belle idée de cadeau, utile, gratuit et original :*

**« un peu de sang ! »**

Paulette Baligand  
Présidente

## Les Aînés Dompierrois

Cette année fut marquée par le passage de flambeau, de «*Président*» des Aînés Dompierrois, par Pierre GRANGERET à Georges NICOLAS. Après plusieurs années, notre ami a décidé de vivre un peu plus COOL ! Mais est-ce bien sûr ???

Nous profitons de ces quelques lignes, pour le remercier vivement et fortement. Pour la gentillesse, la diplomatie, le tact, l'amitié avec lesquelles il transmet son savoir et ses convictions. C'est grâce à lui, et aussi au nouveau bureau, que nous pouvons, ensemble, tirer le char dans la même direction..... Bravo, et que cela dure encore longtemps.

2006 connut l'adhésion de 9 jeunes Aînés, rajeunissant le club et permettant de ce fait, un mélange d'âge très bénéfique.

L'année 2007 verra sûrement le changement de nos statuts car, entre autre, il ne sera plus question d'âge minimum pour s'inscrire au club.... Du plus jeune au plus...âgé.

### Activités de l'année

\* Réunions du club les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois avec : scrabble, tarot, coinche, et autres jeux. N'oublions le café, les gâteaux préparés par nos «*Fées du logis*»

\* Nos concours de belote et tarot ont connu une affluence plus importante que d'habitude. Nous reconduirons ces deux manifestations en 2007 soit :  
Belote : 22 février  
Tarot : 22 mars

\* La gymnastique douce a eu lieu tous les mardis avec Mme POINOT de 15 h à 16 h pour laisser la place ensuite, à notre chorale dirigée à la baguette (de chef, évidemment) par Henri DARGAUD. A noter cette année, entre autre, déplacements à Paray le Monial, Brandon, Champrouge, la Marpa à Matour, la ren-contre en septembre avec Saint Pierre Le Vieux qui nous reçut, un après midi à la fin de leur repas, pour une prestation avec leur chorale. Avec le dessert et le verre de l'amitié. Un grand merci.

\* La dictée réunissant les communes du canton, se fit à Brandon. Cinq représentants (seulement) du club se sont exprimés. Marie COTTIN est retenue pour le second tour.

\* Juin, journée pique-nique à Pezanin. Une trentaine de participants, chacun apporta sa collation et l'apéro. Avant cela quelques courageux firent une petite marche sous la directive d'Henri Dargaud, le long de la voie ferrée au «*Viaduc du Grand Chemin*», nous faisant découvrir un lieu peu connu de la commune. Fin des festivités vers 18h.

\* 6 Juillet : visite au château de Guédelon (le matin) et les caves de Bailly (l'après-midi) haut lieu du crémant de bourgogne (6 millions de bouteilles) fut une vraie réussite. Grâce, il faut le dire, aux caprices du temps qui stoppa ses gouttes nous permet-tant de laisser les parapluies au car.

\* Août fut aussi un temps fort, grâce à nos «*PORTES OUVERTES*» et surtout le thème de cette journée **LE CAFÉ**, concoctée par Marie et Roland Cottin, attira beaucoup de monde. Thème pour 2007.... SURPRISE !

\* Notre sortie «*ESCAPADE*» sur une journée de septembre, se fit en bus. Matin, visite guidée des Filatures PLASSARD. Déjeuner à Saint Clément de Vers avec, en fin de repas, danse et chant grâce à l'accordéon du patron. Pour digérer, escalade du Mont Saint Rigaud.

Journée mémorable. Beau temps, amitié, humour, tout était de la fête.

\* Le repas annuel de 2005 a réuni 45 participants à la salle du hameau des Ormes avec le traiteur GREGOIRE. 2006 verra ce repas se dérouler au RELAIS DOMPIERROIS. La salle du hameau étant trop bruyante à cause de l'acoustique.

En conclusion une année bien remplie.

Georges Nicolas  
Président

*Le Président, le bureau et tous les adhérents présentent, à chacun, leurs meilleurs vœux de Santé, Bonheur .....et surtout la joie de vous compter parmi nous les prochaines années.*

# Les Dompierre de France

## Les évènements de cette année :

### ❖ Le 5 mars à Dompierre-les-Ormes :

Succès du thé dansant animé par VERO MUNETTE et la participation de Gilles Pichard.

### ❖ Week-end du 30 juin au 2 juillet :

13<sup>ème</sup> rassemblement à Dompierre-sur-Yon (Vendée).

↳ Départ en car le vendredi après midi, pour une trentaine de personnes ;

↳ Hébergement chez l'habitant ou dans un lycée à Dompierre-sur-Yon avec un grand confort ;

↳ Le samedi matin, déplacement avec visite guidée (par nos cousins Marcel et Gyslaine) des Sables d'Olonne, avec trempette dans l'océan ;

↳ Le samedi après midi et soirée : ambiance western.

- Déplacement au Lazy VP Ranch de Dompierre sur Yon pour assister au concours de cutting (discipline de l'équitation western, c'est une épreuve où l'on juge l'aptitude du cheval au tri du bétail dans l'arène. Le cheval doit agir sur ses seules initiatives dès que la génisse est sortie du troupeau pour l'empêcher d'y retourner. Toute action du cavalier sur le mors est pénalisée).

- Olympiades Dompierroises avec remise en jeu du challenge, lasso, lancer de fer à cheval, cow boy shooting, QCM sur le cheval.

- Concours costumé (thème : western).

- Réception officielle, en présence des marocains de Telouet (village ami avec Dompierre-sur-Yon).

- Dîner dansant avec le groupe Country Green River.

↳ Le dimanche : marché (dégustation des produits régionaux apportés par chacun des dompierre), dégustation du charolais, messe, buffet froid avec remise des trophées.

❖ Le 30 septembre : Assemblée générale à Dompierre-du-Chemin (Ile-et-Vilaine), 5 personnes se sont déplacées, avec visite du Mont Saint Michel, hébergement chez nos cousin Dompierrois.

❖ Le 15 octobre : nous avons annulé notre loto pour ne pas être en concurrence avec le loto de Montmelard (date que nous avions réservé les premiers).

❖ Le 19 octobre : veillée repas en échangeant nos photos souvenirs et films réalisés lors de nos déplacements.

## Prévisions pour 2007

❖ Le 4 mars à Dompierre-les-Ormes : thé dansant avec VERO MUNETTE assistée de Gilles Pichard.

❖ Week-end du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet : 14<sup>ème</sup> rassemblement à Dompierre-sur-Mer ; nous étudierons notre programme pour visiter la région (avec un départ probable le vendredi). Réservez-nous cette date, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

❖ Le samedi 29 septembre : Assemblée générale à Dompierre-sur-Helpe.

❖ Le 07 octobre : loto ou autre manifestation à définir.

Site internet (en cours) :

Consulter nos cousins et cousines.

<http://dompierredefrance@free.fr>

L'association locale des Dompierre de France vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2007.

Roland SIMONET  
Président

# Le Village des Meuniers

La saison 2006 a été difficile et ne nous a pas permis d'atteindre les objectifs fixés, en raison des conditions climatiques extrêmes : la canicule de la fin du mois de juillet, le mauvais temps et le froid du mois d'août. Cependant, les résultats enregistrés nous permettent de conserver notre optimisme, et nous confirment dans les choix stratégiques de développement que nous suivons. Il faut cependant distinguer les résultats du camping des résultats du Village de chalets.

## *Le Camping*

Le chiffre d'affaires du camping est en baisse de 12 % par rapport à 2005. Cependant, ce mauvais résultat nous donne des indications pour notre action commerciale future. Cette baisse est surtout due à l'occupation du Terrain Pour Tous qui a chuté de 66% par rapport à 2005. Une mauvaise météo, trop chaude ou trop froide, rend les séjours difficiles sur ce terrain qui n'est pas suffisamment aménagé (pas d'arbres...).

La fréquentation du terrain 4\* n'a baissé que de 8 % malgré le nombre important

d'annulations de séjours réservés et de départs anticipés.

En revanche, la fréquentation de basse saison, en mai, juin et septembre, a augmenté de 38 %.

Nous avons travaillé durant tout l'hiver pour faire venir cette clientèle de jeunes retraités britanniques et hollandais, et nos efforts commencent à porter leurs fruits.

On peut donc en déduire que si le beau temps avait été au rendez-vous, nous aurions fait une saison exceptionnelle.

## *Le Village de Chalets*

La fréquentation des chalets et des gîtes est en constante augmentation. Le chiffre d'affaires a évolué de 12 % malgré le mauvais temps qui a joué sur les réservations de la dernière semaine du mois d'août.

Cette progression est remarquable car nous n'avons pas eu la clientèle des chantiers de la RCEA comme l'an passé, clientèle qui avait fait progresser fortement notre chiffre d'affaires.

La location à des groupes durant les week-ends de basse saison marche très fort puisque nous sommes en augmentation de 115%.

Pour 2007, cette clientèle se développe encore. A fin novembre, nos réservations ont augmentés de 45 %. Nous avons eu durant l'automne beaucoup de visites et de réservations pour les périodes de mai, juin et septembre.

Fait nouveau, cet automne nous avons reçu des clients durant les vacances scolaires de la Toussaint et pour la 1<sup>ère</sup> fois, tous les chalets sont loués pour Noël et pour le Jour de l'an.

Ces indicateurs nous prouvent que nous sommes sur une bonne lancée et qu'il faut accroître le travail de commercialisation et de réservation réalisé durant l'automne et l'hiver.

La saison 2007 sera à nouveau un challenge, d'autant que nous devons passer l'audit de renouvellement de la charte Camping-Qualité. Nous serons jugés à partir d'un référentiel de 500 points, allant de la propreté et l'entretien à l'accueil en passant par l'information touristique.

Nous commençons d'ores et déjà à nous préparer et prions Madame Météo, de bien vouloir nous accorder ses grâces l'été prochain.

Anne Kleisler  
Directrice

## A.D.M.R.

L'association ADMR est un service de proximité pour les habitants des communes.

L'association A.D.M.R. met à votre service des aides à domicile 7 jours sur 7 pour faire face au maintien des personnes à leur domicile dans des conditions correctes et pour un soutien moral dans leurs solitudes.

L'association A.D.M.R. avec son réseau de téléassistance assure la sécurité, permet une intervention rapide des secours en cas de chutes, d'immobilisation spontanée ou autre incident dans la vie courante.

L'association A.D.M.R., c'est aussi un portage de repas :  
repas diabétique,  
repas régime ou autres,  
repas transporté par véhicule réfrigéré.

L'association A.D.M.R.  
c'est :

- 6 salariées,
- 17 bénévoles,

qui sont à votre écoute sur 4 communes : Vérosvres, Beaubery, Trivy, Dompierre et sur les cantons de St-Bonnet-de-Joux et de La Guiche pour le service d'aide à la famille.

L'association est à votre écoute tous les jours de la semaine et tout particulièrement le samedi matin avec sa permanence au Centre social du Hameau des Ormes à Dompierre.

N°1 Français des réseaux  
de proximité

L'A.D.M.R. de Saône et Loire  
est un réseau de 40  
associations locales  
et de 700 bénévoles

CRAM, MSA, ou autres...) et d'une déduction d'impôts.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter, le samedi matin à la permanence de 9h30 à 11h30 ou auprès de Monsieur MAZILLE (03.85.24.83.67) qui saura vous diriger vers les différents services qui peuvent vous concerner.

Tous les bénévoles et toutes les salariées vous souhaitent une bonne et heureuse année 2007.

Henri Mazille  
Président

ASSOCIATION LOCALE A.D.M.R.

Centre social  
du Hameau des Ormes  
71520 DOMPIERRE LES ORMES

Tel/fax : 03 85 50 28 77

## Service de Soins à Domicile du Haut Clunyois

**R**appelons que le S.S.A.D. est une association affiliée à l'A.D.M.R. de Saône-et-Loire, et qu'elle est gérée par un Conseil d'administration et son Bureau. Le Bureau est composé des personnes suivantes :

Mme BAUDIN (Présidente),  
Mme FEIT (Vice-Présidente),  
Mme THEVENET (Trésorière),  
M. JAFFRE (Trésorier adjoint),  
M. PARDON (Secrétaire),  
M. THOMASSON (Sec. adjoint).

Le S.S.A.D. a actuellement une capacité de 22 lits, capacité qui est à ce jour atteinte. Nous noterons par ailleurs que 5 demandes sont en attente.

Le S.S.A.D. emploie une infirmière coordinatrice responsable du fonctionnement du service et de l'encadrement de l'équipe de 4 aides-soignantes et d'un élève infirmier.

**L**'équipe du S.S.A.D. participe au maintien à domicile de la personne en collaboration avec d'autres intervenants (aide ménagère, portage de repas...) en lui apportant une aide pour la réalisation des actes essentiels de la vie courante (soins d'hygiène, aide aux transferts et à la marche...) et une capacité d'écoute pour favoriser le bien-être moral

Elle a également pour but de conserver l'autonomie et de prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé. La personne bénéficiaire garde le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) de son secteur. Celui (celle)-ci effectue tous les soins techniques et ses honoraires sont pris en charge par le S.S.A.D.

Une prescription médicale est nécessaire pour la prise en charge de la personne et les soins sont gérés à 100 % par les caisses d'assurance.

Le S.S.A.D. intervient sur 15 communes des cantons de Matour et de Tramayes : Clermain, Bourgvilain, Saint-Point, Tramayes, Germolles, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Léger-sous-la-Bussière, Matour, Brandon, Trambly, Montagny, Dompierre, Trivy, Montmelard, La Chapelle-du-Mont-de-France.

Blandine Baudin  
Présidente

Pour tous renseignements veuillez vous adresser au :

**Service de soins à domicile de Haut Clunyois**  
**Mme Dominique METROP**  
**6, Rue de l'hôpital**  
**71520 TRAMAYES**  
**Tél : 03 85 50 51 84**

---

## L'Association pour la Protection de la Vallée de la Noue (A.P.V.N.)

---

Il est important de vous parler de l'APVN à l'heure où la protection de l'environnement devient beaucoup plus d'actualité.

Depuis 2006, l'APVN est officiellement reconnue comme Association de protection de l'environnement sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire, lui permettant ainsi de participer de manière conjointe à l'action des organismes et pouvoirs publics sur ce territoire. Elle compte une centaine d'adhérents répartis surtout sur les communes avoisinant le bassin de la Noue.

Actuellement, l'APVN s'intéresse tout particulièrement au traitement des déchets, l'eau, le bruit, les paysages... Par exemple, l'Association suit le dossier de passage à 2 fois 2 voies de la RCEA.

Elle lance en collaboration avec l'Éducation nationale et le SIRTOM une action auprès des élèves du primaire (commencée à Brandon) pour promouvoir les bons réflexes avec les déchets ménagers dès le plus jeune âge.

La communication grand public constitue actuellement une de ses priorités. Elle a par ailleurs entrepris de rencontrer les Maires des communes concernées de manière à accroître la pertinence de ses engagements locaux et aboutir, pourquoi pas, à des partenariats.

L'APVN ne néglige pas la convivialité puisque chaque année, elle organise en août le banquet qui fait suite à l'assemblée générale puis en novembre sa traditionnelle choucroute.

Toutes les bonnes volontés pour faire de nos sites des lieux de vie attrayants et durables sont les bienvenues (contacts au 03.85.50.29.54 ou au 04.73.35.99.76 pour plus amples renseignements).

Jean GRIZARD  
Président

# Trail des lacs

**Le Trail des lacs ou la réussite d'une initiative de la Communauté de communes de la région de Matour le 18 novembre 2006 à DOMPIERRE LES ORMES.**

« **Entre lacs et monts venez découvrir la Bourgogne du Sud** ». L'idée d'origine, en janvier 2005, était d'organiser une course pédestre et de faire connaître cette magnifique région, en basse saison, à des personnes qui devaient venir des « quatre coins » de la France, la course étant inscrite dans une revue spécialisée « ANDURANCE ».

L'association « **Trail du Mont Saint Cyr à la vallée de la Grosne** », est née en janvier 2006, regroupant autour de son Président, Pierre Haga, une vingtaine de personnes, venues des neuf communes de la Communauté de communes, enthousiasmées par le projet de course hors stade, prêtes à s'investir pour réussir ce challenge.

L'un de ses objectifs était d'inviter le plus grand nombre de visiteurs à découvrir le site, les structures d'accueil telle que « le Village des Meuniers » permettant aux familles de

passer leurs prochaines vacances, la mise en place des « ballades vertes » qui ouvraient des possibilités de randonnées dans toute la région, etc...

Dès le lancement du projet, Anne et son équipe se sont chargées, avec beaucoup d'efficacité, de répondre, d'envoyer tous les renseignements nécessaires et d'inscrire les sportifs qui souhaitaient participer au trail. Cette course est devenue une véritable publicité vivante, le bouche à oreille fonctionnant à merveille (Internet, téléphone, presse).

**Plus de 191 coureurs inscrits** pour la première édition de ce sport d'un genre nouveau dans la région plus une dizaine de marcheuses et marcheurs, venus de 24 départements de Paris à Carcassonne en passant par Montpellier !

## **PREMIER OBJECTIF ATTEINT ET REUSSI !**

Quant au **deuxième objectif** - ne pas décevoir ses « invités », toute une équipe, ainsi que de nombreux habitants de la Communauté

de communes bien évidemment - s'est investie et n'a pas ménagé sa peine, tout au long de cette année, pour mener à bien et réussir cette manifestation sportive de haut niveau. Sous la responsabilité de Camille, plusieurs Dompierrois, Anne - Marie, Georges, Marie-Claire, et bien d'autres, ont aidé à la création, le balisage et la sécurité des circuits.

L'accueil des coureurs, l'animation et la remise des récompenses (données pour la plupart par les commerçants et restaurants des communes participantes) ont été assurés par Jean-Pierre, venu prêter son concours par amitié,

L'ordre et les temps d'arrivée étaient contrôlés par ordinateur par Serge aidé de Monique.

Liliane s'est chargée de la presse et de la collecte des récompenses,

A la gestion du matériel et aux inscriptions, Michèle, Anne-Marie, Anne, entre autres.

Le ravitaillement était assuré par Gilles et Corinne et bien d'autres.

Saluons l'aide logistique de la mairie de Dompierre (photocopies, fax, envoi de courrier, etc...).

Quelques remerciements à rajouter à ceux formulés par M. Christian Mazué, Maire de Dompierre, lors de son intervention, à l'égard des sponsors (Crédit Agricole et Groupama) et de toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

## DEUXIEME OBJECTIF ATTEINT ET REUSSI !

En témoignent les compliments et remerciements des participants..

Ainsi c'est Stéphane Lambert (coureur sur le 35 km) qui écrit dès le 18.11.06 : « *La première édition d'un trail mi-novembre en Bourgogne, ça laisse une place certaine à l'aventure ! De celles qui laissent des souvenirs impérissables et sont source de récits épiques, où les invités sont aléas climatiques et autres hasards de l'organisation.*

*Et bien non ! Point de pluie, ni de neige et le soleil au départ. Juste ce qu'il faut de boue dans les chemins. Et l'organisation, rien à dire.*

*Compétence et décontraction. La densité de ravitaillement sur le 35 km et leur qualité était satisfaisante, dans un esprit trail.*

*Et le parcours ? Côté dénivelé, rien de méchant, si ce ne sont les « répliques » de la première bosse qui s'aventurent jusqu'au dernier kilomètre. Une agréable variété de surface sous la semelle et, pour les yeux, des paysages superbes : pas la haute montagne mais une nature fièrement vallonnée, alternant bocages, lacs (forcément, même s'il n'y en avait pas tant que ça) petits hameaux et belles forêts de feuillus / conifères, aux couleurs automnales.*

*Franchement, je ne peux que conseiller ce trail ! ».*

(et féliciter les organisateurs « novices » qui avaient presque été inquiétés devant

le nombre d'inscrits pour cette première édition : 73 pour les 35 km et 110 pour les 15 km).

NB : Seul Serge détenait les bons chiffres (191) ! mais quel beau compte rendu qui résume bien tout ce que l'on a entendu à l'issue de la course !!

## RESULTAT ...OUI ! C'EST UNE REUSSITE !

... même le bilan financier est positif !!...

Une expérience à reconduire l'an prochain, avec pourquoi pas, comme objectif, doubler le nombre d'inscrits grâce notamment au site Internet prévu, avec l'aide renouvelée de tous les volontaires et aux nouveaux venus (associations, particuliers, etc...) toujours les bienvenus.

Une assemblée générale est prévue dès mi-janvier 2007 (elle sera annoncée par voie de presse).

Pierre HAGA  
Président



## La Galerie du Bois

Si les fins d'année sont propices aux bilans, les débuts d'années sont traditionnellement, en plus des vœux, l'occasion de parler des bonnes résolutions pour donner des couleurs différentes à notre avenir.

Alors que l'année 2006 a été en partie relativement conforme aux premières années de vie de la Galerie, elle n'a pas été exempte de nouveautés, et la fin d'année a connu quelques chambardements pour préparer une année 2007 très différente.

Sur notre fonctionnement habituel :

- **côté expositions :**

❖ L'arbre a retrouvé une deuxième vie avec « Sculptures de tempête », 21 œuvres originales à partir des arbres du Parc de Versailles abattus par les ouragans de 1999 mises en scène par le mécène *Eric SCHAIX*

❖ Les arbres morts charriés par la Loire retrouvaient de l'allure avec *Serge CRAMPON* qui a recréé pour l'occasion une berge de la Loire avec « Traîneurs de Grève ».

❖ Trois sculpteurs ont occupé la Galerie le premier semestre :

- *Jean-Pierre EDER*. Il sculpte, par amour du bois, sa matière de prédilection. Il a

intitulé son exposition « *Bois pluriel, formes singulières* » en raison de la variété des essences utilisées et de l'originalité des formes. Il réinvente les poupées russes qui s'emboîtent. Le mouvement devient sculpture et le mystère reste entier sur ces femmes voilées.

- *François GERMAIN*.

Très marqué par la révolution des matériaux, les activités de cet artiste se partagent entre sculpture et mobilier d'art. À partir de 2002, son matériau de prédilection est devenu le bois.

- Enfin, *Eric VASSAL*.

Il remplace les pincesaux par les gouges. La surface plane en bois est peinte puis entaillée par des milliers de coupures précises qui font participer le bois à la couleur principale.

*Eric VASSAL* nous a présenté *ANAMNESE*, des séries de puzzles, labyrinthes et chaînages. On est au croisement entre gravure, peinture et sculpture.

\* La parole a été redonnée au bois avec l'exposition « d'instruments de Musique du Monde » avec les 200 instruments de musique de *Gérard COPPERE*, à vent, à cordes ou à percussion, objets rituels et usuels en bambou, roseaux... On a pu voir comment l'homme était passé de l'arc musical à la harpe ou à la lyre.

\* *GPTO* ne s'intéresse pas aux marionnettes mais au bois tourné. Le Groupement Professionnel des **TOurneurs**

d'art nous a proposé une intéressante exposition sur le tournage français dont la créativité fut longtemps en retrait par rapport à la création anglo-saxonne. Il a maintenant comblé son retard et est en passe de devenir une référence.

Deux tourneurs locaux y ont été particulièrement actifs *Benoît AVERLY* et *Jean-Loup COTTIN*. Cette présentation s'est accompagnée d'un important regroupement aux écuries de Saint Hugues à Cluny.

On a pu aussi être étonné par les meubles extraordinaires d'*Henri BERNIER* notamment sa panneauthèque. Adeptes de l'incrustation les 34 panneaux présentés sont rangés : un meuble « étudié pour ».

Enfin l'exposition itinérante « *Forêts naturelles, un ailleurs en France* » s'est posée cet été à la Galerie. Réalisée par les Réserves Naturelles de France et la Fondation EDF, l'exposition initie et sensibilise le grand public à la conservation des forêts et lui fait découvrir la richesse méconnue de ce patrimoine où l'homme n'a pas encore exercé son influence. Outre les expositions, la Galerie a accueilli comme en 2005 le *SIVU* avec « *Une planète à vivre, un monde à rêver* ». Près de 1 000 personnes, dont 500 enfants, ont découvert la Galerie les 11, 12 et 13 mai.

Les écoles ont été récompensées à la Galerie par

le Conseil Général de Saône-et-Loire pour les « *DEFIS-NATURE* » et par le *SYDEL* (Syndicat d'Electrification de Saône et Loire) pour son concours spécifique « *Pour sauver le Globe* ».

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) a organisé des ateliers pour 150 enfants le 12 juin.

Les Journées du Patrimoine ont attiré près de 500 visiteurs.

Côté international, le *Centre Technique du Bois et de l'Ameublement* a organisé à la Galerie les journées de lancement du marquage moderne du bois pour assurer sa traçabilité (2, 3 et 4 octobre). Suédois, Finlandais, Norvégiens, Estoniens... ont donc découvert Dompierre et sa Galerie tout comme l'ambassadeur du Viêt-Nam en visite le 9 novembre.

**Sur le plan des nouveautés, on peut citer :**

- L'apparition de sculptures extérieures côté parking. *Marc AVERLY* le créateur de la xylothèque a installé 2 œuvres *TAGHOUT* et *FOEHN* représentant 2 vents, l'un fort, l'autre plus léger ce qui explique leur courbures différentes,

*TAGHOUT* faisant courber plus l'échine de la sculpture qui en perd quelques fruits ou quelques galets.

- La présentation d'expositions tournées vers l'environnement et le développement durable.

**Le Développement Durable, pourquoi ?** par *Yann ARTHUS-BERTRAND*,  
**Alerte aux climats** de

*l'ADEME* (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Les expositions sous forme de panneaux montés sur support rigide sont propriété de la Galerie et sont appelés à « voyager » pour porter les bons messages en d'autres lieux.

- Dans le même esprit, et dans le cadre d'*Euroforest*, la Galerie a organisé un colloque sur le thème « *Quel climat, quelle forêt pour l'an 2100 ?* » Ce fut l'occasion de montrer la capacité d'organisation de ce genre de manifestation pour la Galerie, jusqu'alors cantonnée dans un rôle d'accueil.

Thème du colloque : *Quel climat, quelle forêt pour l'an 2100 ?*

Les changements climatiques, le réchauffement de la planète sont devenus des facteurs nouveaux et incontournables pour l'humanité. L'année 2005 a été une année durant laquelle les découvertes scientifiques et les nouvelles recherches sur le changement climatique ont confirmé les craintes de la communauté scientifique.

L'échelle de temps pour la culture de l'arbre devient perturbée à moyen terme par un environnement éminemment variable.

Dans sa cogestion de la Terre, l'Homme doit prendre en compte ces nouvelles données. Même s'il réagit à temps, une dimension irréversible subsiste.

Quelle peut être la meilleure sylviculture en un lieu donné pour une gestion durable à l'horizon de 80 ou 120 années.

Les scientifiques et les techniciens proposent des scénarii pour le futur et interprètent le passé récent ou ancien.

Les États et les collectivités sont amenés à prendre des mesures rapides pour ne pas hypothéquer l'avenir.

C'était l'objectif de ces journées destinées à préparer au mieux le devenir de l'Homme et du Citoyen.

- La Galerie est devenue cette année le *3<sup>ème</sup> village des sciences de Saône-et-Loire* (le *7<sup>ème</sup>* en Bourgogne) à l'occasion de « *La fête de la Science* ». Jumelée avec le « *Voyage des Plantes* », organisé avec l'ONF, les plantes, le bois, les arbres rentraient tout particulièrement dans le thème 2006 de la biodiversité.

Ce fut l'occasion d'accueillir le planétarium du centre EDEN de Cuisery et le laboratoire de recherche sur le bois de l'ENSAM de Cluny.

- La Galerie a eu les honneurs en mars de l'émission « *FUGUES* » sur France 3. Beaucoup d'images tournées à la Galerie et à l'Arboretum à découvrir sur demande lors de votre prochaine visite.

- Euroforest a été l'occasion pour le Conseil Général de réaliser un stand « *Forêt-Bois* » avec une attraction mise en scène de film de rentrée dans la matière où on peut tout savoir de l'arbre ou de la feuille de menthe. Il faut rappeler que les images ont été réalisées par *l'Institut Image* de l'ENSAM de Cluny/Chalon-sur-Saône sur commande de la cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette. Les films seront

bientôt accessibles en anglais, allemand et espagnol à la Galerie et dans la même mise en scène.

- 2006 fut aussi l'année d'une nouvelle politique tarifaire avec notamment gratuité le premier dimanche du mois.

Tarifs : 4 €

Etudiant et professionnel du bois : 3.50 €

Gratuité offerte aux moins de 18 ans, personnes handicapées et leur accompagnateur, Rmistes et demandeur d'emploi

Carte Pass : 6,50 € (entrée permanente pour l'année)

#### Horaires d'ouverture :

Ouvert au public toute l'année du mardi au dimanche de 14h à 18h (de 10h à 18h, 7jours/7 en juillet-août)

Ouvertures exceptionnelles lundi de Pâques et de Pentecôte.

Fermetures exceptionnelles Nouvel an, 1<sup>er</sup> mai et Noël.

**Et l'avenir immédiat** qui va donner quelques explications à l'agitation autour de la Galerie ces dernières semaines.

Ne soyez pas surpris, l'exposition permanente a été démontée.

Pour une durée d'un an, la Galerie accueille les Compagnons du devoir avec leur imposante exposition « *Du Cœur à l'Ouvrage* » qui nous dit tout de l'arbre au meuble et à l'habitat en décrivant dans le menu détail les métiers de menuisier et d'ébéniste.

Les 2000 m<sup>2</sup> de la Galerie sont occupés. 3 semaines de montage et 5 camions de 120 m<sup>3</sup> ont nécessité son déplacement.

Après Paris début 2003, Marseille, Nice et Bordeaux, c'est Dompierre qui l'accueille pour la première fois dans sa totalité et pour une durée significative d'une année.

#### L'exposition se compose de différentes étapes :

- la sylviculture,
- l'exploitation forestière,
- la variété des bois,
- les débits en scierie,
- les dérivés du bois (panneaux),
- le séchage,
- du dessin à la réalisation,
- les inspirations,
- le débit du menuisier,
- les assemblages,
- les collages,
- les onze styles : du moyen-âge au design en passant par le Louis XV, l'art déco...

Chacun y trouvera son compte dans cette riche exposition accompagnée d'ateliers pour scolaires (observation du bois, propriétés physiques, dessin technique, assemblages).

Une quinzaine de films illustreront les maquettes et œuvres.

Tous les 3<sup>ème</sup> week-end de mois, les compagnons viendront présenter un autre métier. On commencera en janvier avec les charpentiers.

Venez nombreux découvrir ce qui créera l'événement 2007 à la Galerie à partir du 2 janvier.

Venez nombreux et parlez-en autour de vous. N'hésitez pas

à venir vous renseigner sur place.

En attendant, la Galerie et toute son équipe vous présentent ses meilleurs vœux pour 2007.

Henri BONIAU

Directeur

---

## L'Arboretum de Pézanin

---

### En 2006

Une succession de tranches de saisons qui ne ressemblent pas vraiment à l'idée que l'on pourrait s'en faire mais qui font quand même une année...

La sécheresse et la chaleur estivale deviennent des habituées dans notre région, sapins, hêtres et douglas peuvent en souffrir par contrecoups. L'eau, cette eau qui ne tombe pas au bon moment manque à nos amis qui ne savent pas où se mettre à l'ombre...

Un nouveau centre d'intérêt pour les amoureux du monde naturel... En parcourant un sentier mélangeant le minéral et le végétal, passant du granit au pilotis en bois de douglas, on voit que la nature reprend vite ses droits. La mare fraîchement creusée se végétalise rapidement, les saules vigoureux devront encore être maîtrisés sous peine d'étouffer les collections botaniques et expérimentales du marais qui les abrite.

Cet automne a vu l'installation de nouveaux sujets destinés à l'observation scientifique liée au

réchauffement de notre chère planète, Cédrales de Chine, frênes à fleurs ou encore chênes pubescents.

Une collection « Asiatique » a trouvé sa place et confortera le rôle botanique et paysager de l'arboretum domaniale de Pézanin.

Les paysages évoluent, les collections se renouvelent et génèrent de plus en plus de travaux d'entretien et d'étiquetage. Ces étiquettes sont gravées au laser sur des plaques d'aluminium et sont très coûteuses puisqu'elles sont réalisées en un seul exemplaire. Elles indiquent le nom scientifique du végétal, le nom du botaniste qui l'a décrit, le nom vernaculaire, l'origine géographique etc...

*Ce musée vivant, original et riche de plus d'un siècle d'histoire et de plus de 500 espèces, est aussi très fragile.*

### Les animations

La vente de plantes a été organisée cette année dans le cadre de la fête de la science, avec la Galerie européenne de la Forêt et du Bois, la commune de Dompierre-les-Ormes, le

soutien actif du Village des meuniers et des parents d'élèves, la Maison des Patrimoines, le Lycée Forestier de Bourgogne, et les Jardiniers de France. Le soleil a rendu la fête très agréable pour les participants.

Le monde enseignant, des petits aux grands, est venu en nombre à la découverte des arbres et de la biodiversité sous toutes ses formes. L'OCCE a fait vivre sa vocation coopérative en milieu scolaire et a organisé rencontres et ateliers sur le pôle galerie - arboretum, autour de la nature et de l'art.

Tout au long de l'année les associations culturelles ou scientifiques de la région sont venues ou revenues flâner sous les frondaisons venues d'autres horizons. Conteuses à l'honneur dans la « Clairière aux contes », mycologues et naturalistes avertis sont devenus des fidèles du lieu. Automne, printemps souvent les rires d'enfants se mêlent aux chants d'oiseaux ayant élu domicile en terre bourguignonne.

Bonne année à chacun

Patrick MAZOYER  
Responsable O.N.F.

# La Bibliothèque Municipale

La bibliothèque, lieu convivial et gratuit, se situe au Hameau des Ormes où les bénévoles vous accueillent :

- le mardi de 10 h à 11 h30
- le mercredi de 15 h à 17 h
- le samedi de 14 h à 15 h

Nous possédons environ 2 200 livres ainsi que 400 livres de la BDP (la Bibliothèque Départementale de Prêt) échangés tous les 4 mois.

Des demandes spécifiques peuvent être commandées à la Bibliothèque Départementale de Prêt).

Cette année nous avons acheté 74 livres (47 adultes et 27 enfants) et eu beaucoup de dons de livres à l'état neuf notamment pour les enfants. Nous remercions sincèrement les généreux donateurs et bien sûr la Mairie.

En 2006, 19 nouveaux lecteurs nous ont rejoint. C'est toujours un instant de bonheur de faire une inscription.

Quelques livres adultes :

- La petite école dans la montagne (Michel JEURY)
- Trouver le chemin ( Véronique JANOT)
- Mourir les yeux ouverts ( Marie DE HENNEZEL)
- L'amour dans le sang ( Charlotte VALENDREY)
- Demain dès l'aube (Pierre MOUSTIERS)
- Anges et démons ( Dan BROWN)

- Les tisserands de la licorne (Françoise BOURDIN)
- Les amants du fleuve rouge (Paul COUTURIAU)
- Dans un grand vent de fleurs (Janine MONTUPET)
- Trois chez ma mère (François WEYERGANS)
- La liberté guidait leur pas (Pierre MIQUEL)

Quelques livres enfants :

- 40 déguisements à faire soi même
- Fables de La Fontaine
- Oui Oui La farce de Pierrot
- Oui Oui Chauffeur de Taxi
- Qui a pris un biscuit ?
- Cinq petits chiens coquins
- Fêtes et confettis

Yvette BONIN  
Josiane DESROCHES

## Le Foyer Rural

C'est avec environ 230 adhérents que se termine notre année 2006.

Des innovations nous ont permis de nous retrouver entre adhérents et amis du Foyer :

- le spectacle du Roi Soleil à Lyon, ouvert aussi à de nombreux enfants du secteur,
- une veillée jeux, comme autrefois,
- la soirée merguez au début de l'été.

Le planning de nos activités est à peu près identique à celui des autres années.

Lundi soir : chants humoristiques, sous la baguette de Jean-Pierre Arquey

Mardi après-midi : couture, art de la table sous la responsabilité de Christiane Barraud

Mardi soir : gym adulte, sous l'œil bienveillant de Michèle Poinot

Mercredi après-midi : danse pour les enfants. Cinq séquences, selon l'âge, grâce au dynamisme et à la générosité de Michèle Poinot. En juin, nous pourrions voir évoluer sur scène les très nombreux participants.

Jeudi après-midi : art floral, une fois par mois, avec les conseils avisés de Dédée Bretaire.

En nocturne, notre troupe d'acteurs chevronnés présentent une nouvelle pièce : « Kilt ou double » de Patrick Stephan, sous le regard bienveillant de Mimi Vignerresse. Cette pièce sera présentée à Matour les 16, 17 et 18 mars et à Dompierre les 30 et 31 mars.

Au gymnase de Matour, l'activité Sports et Loisirs avec ses ballons ronds, rassemble une bonne vingtaine d'adultes. L'encadrement est assuré par Frédéric Laborier et Frédéric Esquerre.

Vendredi au gymnase de Matour, judo sous la responsabilité de Marie-Claude et Jean-Pierre Benas. De plus en plus d'inscrits aux trois cours.

Nouveauté : les cours sont aussi dispensés le mardi soir.

Vendredi soir, tarot : Raymond Dosséna accueille toujours les acharnés, un vendredi sur deux.

Samedi après-midi, théâtre : un samedi sur deux sous la houlette de Marion Poinot, deux groupes d'enfants répètent en vue du spectacle des 8 et 9 juin.

Parallèlement, le Foyer conduit les actions en faveur des enfants et des ados en collaboration avec le SIVU et différents Foyers Ruraux du secteur.

Ainsi, cette année ont été proposés une sortie Karting à Montceau les Mines, un spectacle à Matour, « Le Propre de l'homme ». Nous avons participé au projet fédérateur du secteur « Une planète à vivre, un monde à rêver », avec l'exposition à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois les 19 et 20 mai.

La thématique « Arts et jeux » du Centre de Loisirs de début juillet a suscité une production de miniatures en fer forgé (en l'occurrence un footballeur) avec l'encadrement bénévole de Michel Baligand.

La bibliothèque a ouvert ses portes, Michèle Merlier a partagé sa passion pour la lecture et a raconté des histoires aux enfants. Ces bénévoles, que l'on remercie vivement, nous permettent d'accueillir l'été, au moindre coût un grand nombre d'enfants.

La majeure partie de nos activités est encore encadrée par de nombreux bénévoles. De ce fait, dans notre monde rural, les activités peuvent être fréquentées par un grand éventail d'enfants et d'adultes, grâce à cette richesse que nous apporte le savoir-faire et être de ces personnes qui oeuvrent de différentes manières au sein de notre Association.

Un grand MERCI à tous, et bonne année 2007.

Suzanne Charnay  
Présidente

# Football Club Dompierre Matour

2006 s'achève, la saison 2006 - 2007 a débuté officiellement le 03 septembre, dressons tout d'abord le bilan de l'année écoulée.

## Bilan sportif :

- Débutants : il n'y a pas de championnat dans cette catégorie, les équipes évoluent dans des plateaux de 4 équipes. On peut tout de même dresser un bilan satisfaisant, l'équipe ayant un assez bon potentiel pour les années à venir.

- Poussins : très bonne assiduité des joueurs aux entraînements et aux matches tout au long de la saison.

Bons résultats cette année. Si l'effectif est conservé dans les années à venir, c'est un groupe qui peut avoir de grosses ambitions.

- Benjamins : équipe évoluant à 9 qui termine 5<sup>ème</sup> de sa poule de 7 en 3<sup>ème</sup> série.

- 13 ans : en entente avec Tramayes, ils se classent 5<sup>ème</sup> de 3<sup>ème</sup> série dans une poule de 6.

- 15 ans : ils terminent 5<sup>ème</sup> de leur poule composée de 7 équipes évoluant en 3<sup>ème</sup> série.

- 18 ans : 3<sup>ème</sup> de leur poule de 8 équipes en 2<sup>ème</sup> série.

Séniors : l'équipe termine 5<sup>ème</sup> sur 12 en 3<sup>ème</sup> division.

## Bilan des manifestations :

Le dynamisme et l'engagement permanent de l'équipe dirigeante du club ont été les deux atouts majeurs d'une année riche en évènements.

## Chronologiquement :

- le 03 juillet 2005 : concours de pétanque dans l'enceinte du Manoir à Matour qui a réuni 32 doublettes.

- le 10 novembre : concours de belote à la salle du CART de Matour qui a rassemblé 36 doublettes.

- le 26 novembre : 148 repas adultes et 17 repas enfants ont été servis à l'occasion du repas dansant à la salle des fêtes de Dompierre animé par J.P. Genette et sa chanteuse Sylvie.

- le 14 décembre : déplacement en car au stade de Champlevert à Mâcon pour assister à une rencontre internationale des 17 ans opposant l'équipe de France aux Pays-Bas. 44 joueurs du club de la catégorie débutant jusqu'aux 15 ans accompagnés de certains dirigeants se sont inscrits.

- le 22 janvier 2006 : loto à la salle du CART de Matour. Belle affluence puisque 296 cartes ont été vendues.

- Le 25 février : déplacement en car à Lyon pour assister au match Lyon - Toulouse. 106 joueurs dirigeants et parents accompagnateurs étaient réunis

dans 2 cars de la société MICHEL.

Grâce à la vente de calendriers sponsorisés par la boulangerie NOLY et les cars MICHEL, le club a pu prendre en charge la totalité des frais de transport et d'entrée au stade pour les jeunes. Une participation de 15 euros a été demandée uniquement aux seniors et parents accompagnateurs.

- le 04 mars : déplacement au stade de Gueugnon pour assister à la rencontre Gueugnon - Guingamp en 2<sup>ème</sup> division. Le trajet a été effectué en voiture par les parents et certains membres du club.

- le 1<sup>er</sup> mai : match amical au stade de Matour opposant les anciens joueurs des 2 clubs Dompierre et Matour. Une cinquantaine de joueurs ont eu plaisir à se retrouver ensemble sur un terrain et ont promis de revenir l'année prochaine.

- le 12 mai a eu lieu l'assemblée générale du District, à la salle du CART de Matour où 180 personnes représentant tous les clubs du Pays Saônois et les instances dirigeantes du District ont dressé le bilan sportif et financier de l'année écoulée.

- et enfin le 17 mai : tournoi de foot à 7 en semi-nocturne sur le stade de Dompierre qui a vu la participation de 13 équipes.

**P our cette nouvelle saison 2006-2007, le FCDM qui compte 119**

**membres** (joueurs, entraîneurs, dirigeants et membres actifs) a engagé :

- 2 équipes débutants,
- 2 équipes poussins,
- 1 équipe benjamin à 9,
- 1 équipe 13 ans,
- 1 équipe 15 ans en entente avec Beaudemont et La Clayette,
- 1 équipe senior B évoluant en 4<sup>ème</sup> division,
- 1 équipe senior A évoluant en 3<sup>ème</sup> division.

**Les entrainements :**

- Débutants : le mardi de 18 h à 19 h 30 au stade de Matour ou Dompierre en alternance tous les mois.

Entraîneurs :

- Karim CHAVENAT
- Christophe DERHE
- Sébastien TERRIER

- Poussins : le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 au stade de Dompierre.

Entraîneurs :

- Dominique LECOMTE
- Franck NOLY

- Benjamins : le mardi de 18 h à 19 h 30 au stade de Dompierre ou Matour en alternance tous les mois.

Entraîneurs :

- Laurent CORNIER
- Léon AUVINET

- 13 ans : le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 Matour ou Dompierre en alternance tous les mois.

Entraîneur : Léon AUVINET

- 15 ans : pas d'entraînement pour les joueurs du club qui sont à l'école toute semaine.

- Seniors : le vendredi de 19 h à 21 h stade de Dompierre ou Matour.

Entraîneur : Salvatore GONZALEZ

Le 25 novembre a eu lieu le dîner dansant club, à la salle des fêtes de Dompierre. Plus de 200 convives étaient réunis pour déguster la choucroute préparée par le traiteur Gilles Grégoire. La soirée était animée par J.Pierre et Sylvie et une très bonne ambiance a régné jusqu'à tard dans la nuit.

La prochaine manifestation sera un loterie qui aura lieu comme chaque année à la salle du CART de Matour le dimanche 21 janvier à partir de 14 heures.

Un grand merci à toutes les personnes qui sont sur les terrains toute l'année pour assurer les entraînements et les matchs aux acteurs qui oeuvrent dans l'ombre au profit qu'aux municipalités de Dompierre et Matour, à la Communauté de Communes et à tous les sponsors pour leur précieuse aide financière.

Bonne saison,  
Bonheur et réussite pour 2007

Frédéric LABORIEF  
Secrétaire

## Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais a 40 ans

À la fin des années 40, les communes de Vareilles et Oyé souhaitaient avoir un réseau d'adduction d'eau potable. Or, ces deux communes ne possédaient pas de sources susceptibles de desservir la population dans des conditions nor-males.

En 1956, en association avec Varenne - l'Arconce, est alors créé le Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais et la ressource envisagée est la nappe alluviale de l'Arconce.

Des problèmes de qualité de l'eau avec la présence importante de fer et surtout le souhait de huit autres communes (Saint-Symphorien - des - Bois, Baudemont, Saint - Didier en - Brionnais, Curbigny, Sarry, Prizy, Saint Germain - en - Brionnais, Saint - Julien - de - Civry et Amanzé) de rejoindre le syndicat va faire évoluer de manière importante le projet.

Des recherches d'eau sont alors entreprises dans la nappe alluviale de la Loire entre Baugy et Vindecy.

En 1959, la décision est prise d'alimenter les communes adhérentes à partir de la Loire par une conduite de refoulement qui ira jusqu'à Saint - Didier - en - Brionnais en passant par Marcigny et Sarry.

En 1960, sont desservies en eau potable les communes de Sarry, Saint Didier - en - Brionnais,

Varenne - l'Arconce, Oyé et Vareilles.

Une partie de la conduite de refoulement est posée à Varenne - l'Arconce et Oyé. C'est une conduite en acier de 315 mm. Les travaux ne sont entrepris qu'avec l'accord des propriétaires concernés. Les stations de Varenne - l'Arconce et Oyé sont construites et des canalisations sont posées, notamment le raccordement de la conduite de Saint - Didier à Varenne - l'Arconce, la poursuite de la conduite de refoulement en direction de Vareilles et la fin de la desserte du bourg d'Oyé. L'eau est alors pompée à Marcigny. Le système d'exploitation par affermage est choisi dès l'origine du syndicat, système intermédiaire entre la régie directe et la concession.

Les travaux d'adduction d'eau étant réalisés dans l'intérêt de la population, il est décidé de ne pas payer d'indemnités de passage. En cas de désaccord, il est proposé l'achat du terrain situé sur le passage de la canalisation, soit à titre amiable, soit par voie d'expropriation.

En 1961, Marcigny et Varenne - sous - Dun adhèrent au Syndicat.

Un accord de fourniture d'eau à la ville de Charolles est conclu pour un volume maximum de 500 m<sup>3</sup>/jour.

La nappe alluviale de la Loire à Vindecy est reconnue comme étant la plus capable de fournir les 7 à 8000 m<sup>3</sup>/jour nécessaires au développement du Syndicat.

La première pose des compteurs chez les particuliers a lieu en mars 1962 à Sarry, Saint-Didier - en - Brionnais, Oyé et Varenne - l'Arconce. Colombier - en - Brionnais, Saint - Yan, Changy pour la totalité de leur territoire, Baugy et Saint - Christophe - en - Brionnais, pour une partie seulement, adhèrent au Syndicat.

La S.A.U.R (Société d'Aménagement Urbain et Rural) est choisie comme exploitant.

Au début de l'année 1963, on compte 297 abonnés desservis par le Syndicat et 65 branchements de prés.

Adhésion des communes d'Ouroux - sous - le - Bois Sainte - Marie, Dyo, Vaudbarrier, Marcilly - la - Gueurce et Anzy - le - Duc.

À partir de 1963 vont alors s'engager de très importants travaux de desserte et de raccordement.

En 1965, le Syndicat compte 23 communes adhérentes et environ 892 abonnés dont 133 branchements de prés.

Adhésion des communes de Versaugues, Montceaux - l'Etoile, Poisson, Lugny - les -

Charolles, Briant et une partie de Marcigny.

En 1966, le cap des 1 000 abonnés est franchi.

Adhésion des communes de Nochize, Bois - Saint - Marie et Saint - Germain - des - Rives.

Le financement des travaux se fait avec une subvention de l'Etat d'environ 40 %, le reste étant emprunté pour une grande part.

En 1967, des recherches d'eau sont réalisées en nappe alluviale de la Loire à Vindecy et Saint - Yan. Trente sondages sont effectués permettant de déterminer les zones les plus favorables à l'implantation des puits de captage.

Adhésion de Gibles et Varennes - Reuillon.

En 1968, le Syndicat compte 34 communes et fournit, de plus, de l'eau à La Clayette, Charolles et Matour.

C'est à cette époque qu'il est décidé de construire des puits de captage et des installations de pompage à Vindecy et Varenne - Reuillon en collaboration avec les syndicats de Bourbince - Oudrache et de l'Arconce, syndicats confrontés aux mêmes problèmes de ressources que le Syndicat du Brionnais.

Le montant total des travaux est alors estimé à 13 millions de francs, subventionné par l'Etat et le Conseil Général.

En 1970, adhésion de Dompierre les Ormes et Mussy sous Dun. Dès cette époque, le Syndicat des eaux du Brionnais est le

plus important de Saône-et-Loire.

En 1971, il est décidé que la canalisation de refoulement à poser de Vindecy à Poisson sera en acier, et non en fonte, pour cause de coût et de délai de réalisation.

Plus de 3 500 abonnés sur le Syndicat même si certaines communes en ont encore peu, Poisson seulement 8, Versaugues 7, d'autres pas du tout comme Montceaux - l'Etoile.

Adhésions de Chatenay, Saint Racho et Trivy.

Adhésion d'Anglure sous Dun. Le cap des 5 000 abonnés est franchi en 1973.

En 1974, on estime que 65 % de la population du Charolais sont alimentés en eau potable.

La sécheresse de l'été 1976 met à mal les ressources et le réseau.

La station de traitement de Baugy est mise en service.

Vindecy et l'Hopital - le - Mercier adhèrent au Syndicat qui regroupe dès lors 42 communes.

En 1977 sont programmés 3 100 000 francs de travaux, financés à 50 % par l'Etat et le Département.

En 1978, le cap de 7000 abonnés est franchi.

En 1981, un nouveau contrat d'affermage d'une durée de 12 ans est signé avec la S.A.U.R.

En 1983, la fin de la desserte en eau des maisons d'habitation est

proche, et un programme de branchements de pré est lancé.

À la même époque, des travaux de défense des berges de la Loire sont effectués par le Syndicat du Charolais.

À partir de 1989, la politique du Syndicat va être de renforcer le réseau existant au vu de l'évolution des consommations et d'améliorer la sécurité de la distribution et la qualité de l'eau.

Un important programme de création de branchements de pré est lancé. Environ 150 branchements seront réalisés .

En 1990, création, à l'initiative du Conseil Général de Saône-et-Loire, du fonds de renouvellement des conduites financé par une taxe sur les m<sup>3</sup> consommés et par une participation financière du Département.

En 1993, le Syndicat adhère au Syndicat mixte départemental pour la gestion du fonds de renouvellement des réseaux de distribution d'eau, devenu depuis 2005 le SYDRO.

En 1995 commencent les travaux d'interconnexion Loire - Saône. Ils seront terminés en 1999.

Les crues de novembre 2002 et décembre 2003 emportent la conduite passant sous la Loire entre les puits de Chambilly et la station de Baugy. Après beaucoup de difficultés techniques dues, entre autres, à la nature du terrain, un forage sous la Loire est réalisé et la station de Baugy à nouveau alimentée par les puits de Chambilly.

## LE SYNDICAT AUJOURD'HUI :

Le Syndicat regroupe 42 communes, chacune représentée par deux délégués.

Il dessert aussi partiellement, les communes de La Clayette, Saint - Igny - de - Roche, Saint - Igny - de - Vers et Trambly et vend de l'eau aux communes de Charolles, Chauffailles, Matour, Montmelard et Paray - le - Monial pour des volumes très divers (91 000 m<sup>3</sup> à Matour et 2 200 m<sup>3</sup> à Paray le Monial).

Les ouvrages de prélèvement en nappe alluviale de la Loire sont situés à Baugy (3 puits), Chambilly (3 puits) et Marcigny (2 puits). Les sources de Montmelard et Dompierre - les - Ormes sont abandonnées.

La longueur du réseau de distribution est de 964 km dont 33 km appartiennent au Syndicat du Charollais. Ces conduites sont de natures diverses : PVC 606,80 km, amiante ciment 240 km, acier 61 km, fonte 54,6 km.

Huit stations de reprise, treize surpresseurs et onze réservoirs complètent le réseau.

Le volume d'eau consommée est d'environ 1 200 000 m<sup>3</sup>, soit en moyenne 203 litres par habitant et par jour.

Afin de garder un réseau en bon état de fonctionnement et qui assure la distribution d'une eau de qualité, de très importants travaux subventionnés par le SYDRO ou le Conseil Général sont réalisés chaque année.

En 2006, il est prévu de renouveler 9,265 km de conduites pour un montant de 833 000 € HT.

En 2007, ce seront 9,910 km de conduites renouvelées pour 900 000 € HT de travaux.

Et afin d'accompagner le développement des communes, en extension et renforcement du réseau, ce seront en 2006 3,850 km de conduites pour 441 400 € HT de travaux. En 2007, 3,500 km de conduites pour une somme de 435 000 €

HT avec l'aide financière du Conseil Général.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais a la responsabilité de la distribution de l'eau sur un grand territoire à l'habitat dispersé et au relief accidenté.

Afin de pouvoir optimiser à la fois la production et la distribution sur l'entier territoire du syndicat du Charollais, une étude de schéma directeur est en cours d'élaboration pour ces quatre syndicats.

Elle devrait permettre d'avoir une vision claire et prospective des nombreux investissements à faire dans les prochaines années.

Vincent de la Celle  
Président

Vos délégués communaux sont :  
Roger Aublette (membre du bureau) et Bernard Litaudon

# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Haut Charollais (O.P.A.H.)

Lancée à l'initiative des 5 Communautés de Communes de La Guiche, entre Grosne et Guye, Mâconnais-Charolais, Matour et sa Région et autour du Mont-Saint-Vincent, l'OPAH est entrée dans sa phase opérationnelle début 2006 et ce jusqu'à fin 2009.

Cette opération concerne les habitants et/ou les propriétaires de logements des communes de ces 5 Communautés de Communes. Elle doit les inciter à améliorer l'habitat en permettant de leur attribuer des subventions exceptionnelles pour la réalisation des travaux dans leur résidence principale, ainsi que les propriétaires bailleurs, les locataires ou les propriétaires de logements vacants ou bâtiments qui souhaiteraient les rénover pour créer des logements locatifs.

Les objectifs fixés concernent la réhabilitation de 344 logements sur 4 ans : 160 logements locatifs ou vacants et 184 logements occupés par leur propriétaire.

Une enveloppe de crédits de près 2.300.000 euros est réservée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, les Communautés de Communes, le Conseil Général et l'ADEME pour les réalisations de ces travaux de réhabilitation entrepris par les propriétaires privés sur vos communes.

## Depuis le début de l'opération :

- Plus de 120 personnes sont venues se renseigner lors des permanences habitat, dont une trentaine à la permanence de Matour
- Plus de 70 visites ont été réalisées gratuitement
- 37 dossiers pour des propriétaires occupants ont été déposés, dont 9 sur la Communauté de Communes de Matour et sa Région
- 15 logements locatifs ont bénéficié de subventions, dont 7 sur la Communauté de Communes de Matour et sa Région
- Plus de 850.000 € de travaux générés, dont près

- de 300.000 € sur la Communauté de Communes de Matour et sa Région
- et plus de 280 000 € d'aides engagées, dont près de 100.000 € sur la Communauté de Communes de Matour et sa Région.

Les Communautés de Communes ont fait appel à Habitat & Développement Bourgogne Sud pour mener à bien ce suivi animation d'OPAH. Il est chargé d'informer, de conseiller et d'assister gratuitement les propriétaires pour l'étude administrative, technique et financière de leurs projets de réhabilitation.

N'hésitez pas à le contacter :

- Au 49, rue Ambroise Paré - BP 30046 - 71012 CHARNAY LES MACON CEDEX
- Tel : 03.85.21.01.60
- Courriel : [hd.bourgogne.sud@wanadoo.fr](mailto:hd.bourgogne.sud@wanadoo.fr)

MATOUR	1 <sup>er</sup> Mardi - 13h30/15h30 - Mairie
LA GUICHE	2 <sup>o</sup> mercredi - 14h 30/16h30 - Mairie
MONT SAINT VINCENT	4 <sup>o</sup> lundi - 10 h/12h - Mairie
ST GENGOUX LE NATIONAL	3 <sup>o</sup> mardi - 10h/12h - Mairie
TRAMAYES	3 <sup>ème</sup> lundi 14h/16h - Mairie

## 1906 : la tourmente des inventaires

Lors des débats parlementaires sur la loi de Séparation des Églises et de l'État, l'idée d'un inventaire des biens des anciens établissements du culte s'est naturellement imposée. C'est pour cela que le 29 décembre 1905, il y aura un décret d'administration publique concernant les inventaires, les biens de ces établissements devant être ensuite remis aux nouvelles associations culturelles. Ce fut l'objet de l'article 3 de la loi. Ces dispositions sont logiques, et leur exécution telle qu'elle est prévue est raisonnable. Seule la question d'éventuelles dettes antérieures anima un peu le débat parlementaire. Le 2 février 1906, une circulaire destinée aux fonctionnaires des Domaines contient une phrase provocatrice qui va mettre le feu aux poudres : « les agents chargés de l'inventaire demanderont l'ouverture des Tabernacles ». Inutile et d'une pertinence douteuse, cette disposition déclenchera des protestations. Les milieux politiques conservateurs ne tarderont pas à s'emparer de l'affaire et à susciter l'émotion populaire dans certaines régions. Un communiqué gouvernemental va être émis pour rassurer les catholiques : « Aucun inventaire n'aura lieu avant la discussion de l'interpellation fixée le 19 janvier ».

Tout semble dès lors devoir se passer sans incident, mais d'importantes séries de manifestations vont avoir lieu devant de nombreuses églises. La plupart des catholiques pensent que l'opération des inventaires est une profanation. Selon eux, il s'agit d'une atteinte à la propriété individuelle. En effet, si les catholiques ont dans l'ensemble accepté la loi de Séparation, ils refusent qu'on « pille » leurs églises. L'agitation des inventaires prend dans certaines régions une allure dramatique : en plusieurs endroits, gendarmerie et armée ont dû intervenir. En fait, c'est tout un peuple rural, attaché à ses églises et à ses dévotions traditionnelles qui va protester. À l'annonce de l'inventaire, les manifestants se regroupent par centaines, voire par milliers.

Les premiers incidents sanglants éclatent dans la Haute-Loire, dans le Velay, sur les confins des Cévennes. Le 27 février a lieu l'inventaire de la Chapelle de pèlerinage de Champels (commune de Monistrol-d'Allier). Quelques 150 manifestants, armés de bâtons, de fourches, et pour certains de barres de fer, se ruent sur le receveur de l'enregistrement : la « fusillade » de Champels ne fait que des blessés légers, mais elle propage l'agitation dans toute la région, une agitation dans laquelle plusieurs gendarmes sont tués. À la suite de cette affaire, le ministre de l'Intérieur Georges Clemenceau décide de renoncer aux opérations d'inventaire dans les cas où elles rencontrent une résistance violente. La situation du gouvernement semble déjà bien délicate quand parvient la nouvelle de l'incident de Boeschepe : le 6 mars, à proximité de la frontière belge, un inventaire tourne au drame et entraîne la mort d'un homme. Le préfet du département du Nord, confronté à une véritable surexcitation dans sa région, ne fut que trop heureux de suspendre les Inventaires à la demande du ministre de l'Intérieur. Par la suite, un débat parlementaire est organisé entre Briand et les autres partis, dans lequel ils décident de laisser la loi comme elle est, et donc de ne pas céder, ce qui entraîne la chute du ministère.

Le nouveau ministère mis en place est nettement plus axé à gauche que le précédent, et il veut absolument résoudre au plus tôt l'affaire des Inventaires. Le 16 mars 1906, une circulaire confidentielle adressée aux préfets les invite à suspendre les opérations d'inventaire dans le cas où elles doivent se faire par la force. Clemenceau précisera que « ça ne veut pas dire que nous ayons renoncé à l'application de la loi, seulement nous l'abordons à notre manière ». L'agitation née des inventaires, localisée mais considérable, prend fin.

À Dompierre, l'Inventaire suscita aussi une polémique. Les archives communales, complétées par les archives départementales, contiennent de nombreux courriers échangés entre le Curé, le Maire, le Préfet et même les châtelains d'Audour durant l'année 1906 (et jusqu'en 1909). En voici la retranscription fidèle. Bonne lecture.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE  
DE  
SAÔNE-ET-LOIRE  
2<sup>e</sup> Division

Mâcon, le 22 février 1906

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il va être procédé le 7 mars 1906 à 1 heure du soir à l'inventaire de l'église et de la mense de Dompierre-les-Ormes.

Conformément au décret du 29 décembre 1905, vous pouvez assister aux opérations de cet inventaire tant dans l'intérêt de l'ordre public que pour sauvegarder les droits que la commune peut avoir sur les biens à inventorier.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet de Saône-et-Loire,

Pour le Préfet, le Conseiller de Préfecture Délégué.

Préfecture de Saône-et-Loire

~~~~~

Mâcon, le 22 février 1906

***Très urgent***

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser les quatre avis de convocation ci-joints, concernant les opérations d'inventaire prescrites par la loi du 9 Décembre 1905 sur la « séparation des Églises et de l'État ».

Je vous prie de notifier ou faire notifier ces avis de convocation à leurs destinataires ***le jour même de la réception de la présente lettre***, et, en tous cas,  ***cinq jours francs au moins***, avant la date fixée pour l'inventaire.

Le procès-verbal de notification devra toujours indiquer les nom, prénoms et qualité de la personne désignée dans l'avis de convocation. En cas d'absence de cette personne, il indiquera, en outre, les nom, prénoms et qualité de la personne trouvée à son domicile et à laquelle aura été remis l'avis de convocation.

En cas d'absence du Président du bureau des marguilliers et s'il n'est trouvé personne à son domicile, les avis de convocation qui lui sont destinés seront remis au siège dudit bureau, c'est-à-dire au lieu ordinaire des réunions du conseil de fabrique et le procès-verbal fera mention des nom, prénoms et qualité de la personne qui aura reçu la convocation.

Je vous prie de me renvoyer ***directement et sans aucun retard, les procès-verbaux de notification à détacher des avis ci-joints.***

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet de Saône-et-Loire,

Pour le Préfet,

Le Conseiller de Préfecture Délégué

## Lettre de l'abbé Canis

Monsieur,

Avant l'ouverture de l'Inventaire, ma conscience me fait un devoir de protester, en mon nom personnel comme au nom des fidèles et des bienfaiteurs de la paroisse, contre ces opérations comme attentatoires à nos droits et de vous déclarer que je ne cède qu'à la force pour éviter des conflits regrettables. En cela du reste je suis les prescriptions de mon évêques.

Il est bien entendu, Monsieur, que cette protestation ne s'adresse pas à vous personnellement ; votre courtoisie et votre honorabilité sont mises hors de cause ; mais j'ai l'obligation de vous déclarer qu'en assistant à l'Inventaire que vous vous préparez à faire au nom de la République, je n'entends nullement accepter la loi de séparation du neuf décembre 1905 ; une voix, la plus autorisée qui soit au monde et la plus sacrée pour tout catholique, vient de condamner cette loi comme profondément injurieuse à Dieu, comme violant le droit naturel et le droit des gens, ainsi que la fidélité due aux traités, comme contraire à la constitution et à la liberté des l'Eglise, comme renversant la justice et foulant aux pieds la propriété légitime de l'Eglise, enfin comme gravement offensante pour le Pape, les Evêques, les prêtres, les fidèles...Je la réprovoe donc aussi de toute mon âme.

J'ajouterai que les conditions dans lesquelles Eglise et presbytère ont été construits ici sont une raison de plus de protester.

En effet, 1° L'Eglise actuelle de Dompierre les Ormes a été construite en 1847. Elle a coûté comme première construction 21 105 F et comme ameublement 10 000 F ; puis en 1879 comme réparation 14 448 F soit au total 45 553 F. Sur ces 45 553 F, 4 200 F seulement ont été fournis par la Commune et 2 000 F par l'Etat pour la construction du gros œuvre. Les autres sommes soit 14 905 F pour le gros œuvre, 10 000 F pour le mobilier et 14 448 F pour les réparations, au total 39 359 F proviennent de l'argent seul des catholiques pratiquants. D'où l'on voit que l'Etat et la Commune n'ont pas fourni un centime pour le mobilier qui va être principalement l'objet de votre inventaire d'aujourd'hui. Tout ce mobilier, vitraux, statues, autels, chaire à prêcher, bancs et chaises, chemin de la croix, tableaux, lampes et lustres etc. , a été entièrement acheté par la Fabrique ou les deniers des pieux fidèles. La fabrique ne peut renoncer à tous ces droits.

2° Le presbytère actuel a été construit en 1895 et a coûté 15 000 F dont 4 000 F fournis par l'Etat et 11 000 F provenant des ressources de la Fabrique c'est-à-dire de l'argent seul des catholiques pratiquants. La Commune n'a pas fourni un centime pour cette construction.

Vous me permettrez encore, Monsieur, de vous rappeler ce que la tradition a conservé du résultat du 1<sup>er</sup> inventaire fait en 1793 dans cette paroisse. Les objets du culte, dit cette tradition, furent brûlés sur la place publique par les agents publics escortés de soldats en armes et munis d'un canon, venus de Charolles malgré la violente protestation des habitants de la Commune : tout cela naturellement au nom de la loi, mais ce n'est guère rassurant pour l'avenir.

Après cela, Monsieur, inutile d'ajouter qu'il me sera impossible de vous faciliter l'accomplissement de votre pénible mandat et que je n'assisterai à vos opérations que comme témoin, faisant d'avance toutes les réserves nécessaires sur les conséquences que cet inventaire pourra avoir par rapport aux biens de cette Eglise et ne m'engageant qu'à une chose à savoir à suivre en tout les prescriptions du Souverain Pontife seul juge et maître dans les affaires religieuses.

Je demande, Monsieur, que cette protestation soit insérée dans le procès-verbal de votre inventaire.

En foi de quoi j'ai signé la présente le sept mars mil neuf cent six.

P. Canis

## PROCÈS VERBAL DE CARENCE

*Dressé à défaut de biens dépendant de la messe succursale de Dompierre-les-Ormes*

L'an mil neuf cent six, le 7 mars à quatre heures du soir,

En présence de MM. Canis, desservant, Dufour, président du conseil de fabrique et Michon, trésorier de la fabrique délégué,

Nous, soussigné Brigault, percepteur de Matour dûment commissionné et assermenté, spécialement délégué par le Directeur des Domaines à Mâcon,

Nous étant rendu à Dompierre pour procéder à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par la messe succursale de Dompierre-les-Ormes,

MM. Canis, Dufour et Michon représentant de la messe succursale et de la Fabrique nous ont déclaré que ledit établissement ne détenait aucun bien, meuble ou immeuble.

En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal contenant 1 rôle, sans renvoi, ainsi que cinq lignes et quatre mots rayés, le sept mars à quatre heures du soir et, après lecture faite, nous l'avons signé avec MM. Canis, Dufour et Michon.

P. Canis            L. Dufour            Michon            J. Brigault

Monsieur le Maire,

J'ai le regret de répondre à votre honorée de ce jour qu'il nous est interdit par notre supérieur légitime, c'est-à-dire par Monseigneur l'Évêque d'Autun de prêter le moindre concours à un inventaire quelconque fait par n'importe qui avant qu'il ait lui-même donné des ordres à cet effet.

J'ajouterai que ce n'est pas un jour de 1<sup>ère</sup> communion qu'il m'est facile de procéder à un inventaire.

Veillez, Monsieur le Maire, si vous voulez une réponse favorable vous adresser à qui de droit, c'est-à-dire à son Éminence le Cardinal Évêque d'Autun.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé P. Canis  
Desservant de Dompierre-les-Ormes

## **Déclaration des membres délégués de la Fabrique de Dompierre-les-Ormes lors de l'Inventaire officiel de l'Eglise fait le 7 mars 1906**

Les membres délégués du Conseil de Fabrique de Dompierre-les-Ormes soussignés,  
attendu qu'ils ont le devoir d'empêcher toute usurpation, aliénation, distribution ou  
démembrement des biens de leur Eglise,  
attendu qu'ils croient avoir rempli jusqu'à présent ce devoir à la satisfaction des catholiques  
pratiquants,  
déclarent qu'en assistant à l'Inventaire officiel qui va être fait ils n'entendent en aucune manière  
donner une approbation à la loi de séparation, qu'au contraire, en tant que catholiques, ils doivent  
la réprover avec le Souverain Pontife, que dès lors ils ne figureront à l'Inventaire officiel que  
comme témoins et en faisant toutes les réserves nécessaires sur les conséquences que cet  
inventaire pourra avoir par rapport aux biens dont ils ont la gestion et que d'avance ils adhèrent  
au jugement que portera l'Eglise sur la dévolution des biens aux associations cultuelles.  
En foi de quoi, ils ont lu et remis à l'agent chargé de l'Inventaire la présente déclaration le 7  
mars 1906 pour être inséré dans le procès verbal des opérations.  
Signés Michon, L. Dufour, D. Canis

### **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFECTURE  
DE  
SAÔNE-ET-LOIRE  
2<sup>e</sup> Division

Mâcon, le 12 octobre 1906

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser copie de l'inventaire des biens de la fabrique paroissiale et de la  
mense curiale ou succursale de votre commune.

Je vous prie de faire remettre sans retard :

1<sup>o</sup> Au Président du Bureau des Marguilliers, contre signature du reçu ci-joint, la copie de  
l'inventaire des biens de la fabrique ;

2<sup>o</sup> Au Curé ou desservant, contre signature du reçu ci-joint, la copie de l'inventaire des biens  
de la mense.

Les reçus dûment datés et signés devront m'être retournés d'urgence.

Si M. le Président du Bureau des Marguilliers refusait de recevoir l'inventaire de la fabrique ou  
M. le Curé celui de la mense, je vous prie de me retourner chaque document refusé accompagné  
d'un certificat de vous, faisant connaître ce refus.

Agrérez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet de Saône-et-Loire,  
Pour le Préfet, le Conseiller de Préfecture Délégué.

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DE  
SAÔNE-ET-LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MÂCON

Dompierre, le 15 octobre 1906

COMMUNE  
DE  
DOMPIERRE-LES-ORMES

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai remarqué dans l'inventaire remis ce jour à M. le Président du bureau des Marguilliers de la commune de Dompierre que le presbytère n'y figure pas comme appartenant à la commune.

Cependant ce bâtiment a été construit sous la direction du Conseil municipal en 1895-1896, qui en a pris la responsabilité et a encaissé les fonds nécessités par cette construction tant de la Fabrique (11 000 frs) que de l'État (4 000 frs). En outre, ce bâtiment est bâti sur un terrain appartenant à la commune et de cette façon le presbytère doit appartenir à la commune.

Il y a peut-être oublié dans l'inventaire ou erreur de copie.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maire,  
L. DURAND

*Retourné à Monsieur le Maire de Dompierre-les-Ormes en lui faisant connaître que l'inventaire n'est pas un titre de propriété et que lors de la dévolution ou de l'attribution des biens qui sera faite conformément à la loi, il pourra être procédé s'il y a lieu soit à un supplément d'inventaire, soit à une rectification de l'inventaire déjà établi.*

*Mâcon, le 17 octobre 1906*

*Pour le Préfet,  
Le Conseiller de Préfecture Délégué*

Le 22 septembre 1909

**À M. le Directeur Général des Domaines (pour remettre à M. le Préfet de Saône-et-Loire)**

Les soussignés : 1° Madame Marie-Joséphine-Françoise-Adélaïde de Verdonnet, veuve de Monsieur François-Elzéar-Roger de Gaufridy comte de Dortan, demeurant au château d'Audour, commune de Dompierre-les-Ormes ; 2° Madame Roseline-Adélaïde-Marie-Thérèse de Gaufridy de Dortan, épouse de M. Jean-Marie-Godefroy-Edgar de Laire, avec lequel elle demeure à Paris, 188, rue de l'Université ; 3° Madame Berthe-Marie-Mélanie de Gaufridy de Dortan, épouse de M. Joseph-Marie-Philippe Lévêque de Vilmorin, avec lequel elle demeure à Paris, 23, quai d'Orsay ; 4° M. Adrien-Marie-Jacques de Gaufridy, comte de Dortan, lieutenant au 29<sup>e</sup> régiment d'infanterie, demeurant au Creusot,

Ont l'honneur de venir solliciter la revendication des objets mobiliers donnés à l'église paroissiale de Dompierre-les-Ormes par : Madame Thérèse-Joséphine-Céline de Forbin, veuve de M. Louis-Marie-Jean-André-Charles de Martin du Tyrac, comte de Marcellus, dont les soussignés sont les seuls représentants, Madame la Comtesse de Dortan née de Verdonnet et d'autres membres de la famille lesquels objets figurent dans l'inventaire qui a été fait des biens de cette église avec la mention « réclamés par Madame la Comtesse de Dortan » et comprenant :

| N° d'ordre | N° de l'inventaire | Désignation                                                                                                             | Année de la donation |
|------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 1          | 9                  | Tableau peint sur toile représentant le pape Saint-Grégoire-le-Grand, placé intérieurement au-dessus de la grande porte | 1853                 |
| 2          | 35                 | Statue de la Vierge (dans la niche de la Chapelle de Madame la Comtesse)                                                | 1853                 |
| 3          | 79                 | Les six grands chandeliers et la Croix en cuivre doré du maître autel                                                   | 1854                 |
| 4          | 97                 | Trois canons d'autel avec cadre en cuivre doré                                                                          | ?                    |
| 5          | 48                 | Autel de la Sainte-Vierge portant l'inscription « Don de Marie-Thérèse de Dortan, 17 mai 1892 »                         | 1892                 |
| 6          | 62                 | Table de communion                                                                                                      | ?                    |
| 7          | 89                 | Un tapis pour le maître autel                                                                                           | ?                    |
| 8          | 53                 | Dix chaises dessus paille                                                                                               | ?                    |
| 9          | 54                 | Quatre prie-Dieu en paille recouverts de coussins                                                                       | ?                    |

Les soussignés font remarquer que l'inventaire sus dit signé par M. le Curé Canis et les deux fabriciens délégués MM. Dufour et Michon (trois membres du bureau des marguilliers de l'époque) contient l'attestation par ceux-ci du bien fondé de la réclamation de Madame la Comtesse de Dortan.

Ils vous prient, Monsieur le Directeur Général, de vouloir bien adresser à la dite Madame la Comtesse de Dortan, à son adresse indiquée plus haut, le récépissé prévu par la loi fixant la date de la présente réclamation.

Et d'agréer l'expression de leurs sentiments les plus dévoués.

Signé : Verdonnet Ctesse de Dortan Dortan Mme Ed. de Laire Dortan Mme Ph. de Vilmorin J. de Gaufridy Cte de Dortan

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE  
DE  
SAÔNE-ET-LOIRE  
2<sup>e</sup> Division

Mâcon, le 30 septembre 1909

Exécution des lois sur la  
Séparation des Églises et de l'État

Église de  
Dompierre-les-Ormes

Revendication  
d'objets mobiliers  
par divers

Le Préfet de Saône-et-Loire

à Monsieur le Maire de Dompierre-les-Ormes,

J'ai l'honneur de vous communiquer un mémoire tendant à la revendication de la propriété d'objets mobiliers placés dans l'église de votre commune.

Aux termes de la loi du 13 avril 1908 (art. 1<sup>er</sup> n° 1 et 2), le mobilier garnissant les édifices affectés au culte appartient au propriétaire de l'édifice à partir du jour de la promulgation de la dite loi, sous la seule condition résolutoire prévue, c'est-à-dire restitution opérée à la suite d'une demande formée dans le délai légal.

Il appartient donc au conseil municipal au nom de la commune propriétaire de l'église et de son mobilier, de faire droit s'il y a lieu, à la réclamation ci-jointe.

Je vous prie, en conséquence d'appeler cette assemblée à statuer dans un délai de deux mois à partir de la date du récépissé et de me retourner la réclamation avec deux copies de la délibération qui interviendra.

Le Préfet de Saône-et-Loire,  
Pour le Préfet, le Conseiller de Préfecture Délégué.

## **Comment s'est terminée « la tourmente des Inventaires » ?**

Dans une délibération du 14 novembre 1909, le Conseil municipal de Dompierre a décidé de faire droit à la demande des héritiers directs des châtelains d'Audour. Le 26 novembre 1909, le Préfet a donc ordonné la restitution des biens revendiqués mais concernant la table de communion, l'autel et la statue de la Vierge, les chandeliers et la croix du maître autel, cette restitution ne sera opérée qu'à la charge pour les héritiers de replacer à leurs frais les objets de même nature qui existaient précédemment.

# Registre des délibérations du Conseil Municipal en 1906

Rappel : 1 324 habitants  
1 franc 1906 = 3,68307 € (2005)

Maire : Monsieur Durand  
Secrétaire de mairie : M. Coron

## Session du 20 février

- Liste des indigents pour l'assistance médicale gratuite : 35 personnes ;
- Vote d'un crédit de 120 francs pour indemniser l'agent recenseur qui passera le 4 mars ;
- Le facteur du télégraphe ne veut plus continuer son service pour la somme de 119 francs trouvant que le travail que lui donne le port des dépêches n'est pas en rapport avec le traitement qu'on lui alloue. Il demande que son traitement soit porté à 180 francs et que l'impôt annuel de sa bicyclette lui soit payé en plus. Le Conseil municipal refuse considérant la somme réclamée un peu élevée et considérant que la Commune occupe 3 employés et qu'on pourrait peut-être trouver le moyen d'organiser les divers services communaux d'une autre façon. Le CM désigne deux conseillers pour étudier la question de la modification des services et s'enquérir près des employés actuels ou d'autres personnes des services qui pourraient leur convenir.
- Ajournement de l'établissement d'un circuit téléphonique Dompierre - Cluny, d'une cabine et d'un réseau (poste à 6 directions) en raison du coût : 10 630 F. La Chambre de commerce aurait fait l'avance mais la Commune aurait dû s'engager à verser pendant 20 ans une subvention annuelle de 530 F à la Chambre de commerce. Cela aurait nécessité le vote d'une imposition annuelle supplémentaire de 6 centimes.
- Réfection de la cloison de la 1<sup>ère</sup> classe de l'école des garçons : celle-ci avait été démolie par la commission d'organisation d'un concert de bienfaisance donné le 18 février afin d'avoir une salle plus vaste (frais de démolition et de réfection supportés par ladite commission). Le CM décide de reconstruire une cloison mobile : coût 180 F dont 40 F payés par la commission.
- Vœu en faveur du transfert du siège de la perception de Matour à Dompierre.  
Considérant que Dompierre est situé au centre du canton, tandis que Matour se trouve tout à fait à l'extrémité du canton ;  
Considérant que Dompierre possède 19 foires importantes qui attirent beaucoup de monde dans cette commune ;  
Considérant que le Percepteur de la circonscription, tout en se rendant à toutes les foires de Dompierre, est souvent dans l'impossibilité de recevoir tous les contribuables. Que c'est aux foires de Dompierre que le Percepteur de Matour fait les plus grosses recettes, attendu que les contribuables se rendent à Dompierre de toutes les communes du canton et même des communes des cantons voisins ; Que le Percepteur de Matour est obligé d'apporter, chaque fois qu'il vient à Dompierre, les rôles de toutes les communes de sa perception ; Que toutes les communes du canton, sauf Matour, trouveraient un grand avantage à voir fixer à Dompierre le siège de la perception.  
Emet le vœu que le siège de la perception du canton de Matour soit fixé à Dompierre et que l'on profite de l'absence du titulaire de la perception pour faire cette modification.
- Demande de suppression de la levée des boîtes aux lettres des hameaux de Commerçon et de Monnet les jours fériés, les dimanches et les jours de foire à Dompierre car elles ne contiennent aucune correspondance et qu'obliger le facteur local à lever ces boîtes les jours cités, c'est lui imposer un long parcours inutile, attendu que des membres de toutes les familles des hameaux cités viennent au bourg ces jours là.

### **Session extraordinaire du 8 février**

- Monsieur le Maire fait connaître à l'assemblée que M. Rebolle, porteur de dépêches, ne veut plus continuer son service pour le prix de 119 F et il demande à l'assemblée d'émettre son avis à ce sujet. Le CM considérant que M. Rebolle a été déclaré adjudicataire de l'emploi de porteur des dépêches, comme ayant fourni la soumission la plus avantageuse, décide que l'emploi de porteur de dépêches sera de nouveau remis en adjudication le 15 avril courant sur la mise à prix de 150 F.
- M. Desroches fait au CM un rapport verbal sur la réorganisation des services communaux ; il propose les solutions suivantes :  
Un employé serait garde champêtre, allumeur de réverbères et aurait l'entrée des foires moyennant 550 F ;  
Un autre conserverait l'entretien du cimetière, les fosses et l'entrée des foires pour une somme de 120 F ;  
Un 3<sup>e</sup> employé serait cantonnier moyennant 300 F et aurait 3 mois de congé.  
M. Lapalus Jean-Marie accepterait l'emploi de cantonnier à ce prix. M. Joseph Denojean prendrait l'emploi de cantonnier et fossoyeur et aurait l'entrée des foires pour 450 F.

### **Session extraordinaire du 29 avril**

- M. le Maire fait connaître que la mise en adjudication de l'emploi de porteur de dépêches, le 22 avril courant, n'a donné aucun résultat, qu'il y a lieu de prendre une nouvelle décision.  
Le CM, considérant que les personnes qui désireraient soumissionner l'emploi de porteur de dépêches trouvent le traitement alloué trop faible et qu'il y a lieu de recourir à une nouvelle adjudication sur la mise de 200 F le dimanche 6 mai, en présence de MM. Lapalus-Seraud et Thomas désignés à cet effet pour assister M. le Maire.  
Le CM décide en outre que l'emploi sera donnée pour 5 ans suivant un traité passé entre l'adjudicataire et le Maire et que les frais de déplacement de la sonnerie d'appel seront à la charge du porteur choisi ou accepté.

### **Session du 31 mai**

- Considérant que chaque année, il y a dans la commune de Dompierre environ 12 réservistes et 10 territoriaux appelés au régiment pour accomplir une période d'instruction militaire et dont les familles sont nécessiteuses ; que les 22 familles nécessiteuses privées de moyens d'existence par le départ de leurs chefs comptent, cette année, 52 membres ; Considérant que les ressources communales ne permettent pas d'inscrire au budget un crédit suffisant pour faire face aux besoins des dites familles ; Vote, au budget supplémentaire de 1905 un crédit de 30 F ; Demande, en raison des sacrifices que la Commune s'impose, une subvention aussi élevée que possible pour l'aider à soulager les familles nécessiteuses des réservistes et des territoriaux.

### **Session du 1<sup>er</sup> juillet**

- Le CM demande la création d'un bureau de bienfaisance à Dompierre aux motifs suivants : la population de 1350 habitants compte un certain nombre d'indigents ; cette institution pourra rendre de nombreux services ; un bureau de bienfaisance suscitera les dons de personnes charitables en faveur de cet établissement, ce qui n'aura pas lieu pour le bureau d'assistance médicale qui est une institution bien moins connue qui ne peut rendre tous les services que rendrait un bureau de bienfaisance ; les dons recueillis à titre de souscriptions ont été faits avec la promesse verbale et expresse que ces dons serviront à fonder un bureau de bienfaisance ; les lois nouvelles sur l'assistance ne permettent pas de donner des secours temporaires aux indigents ou aux personnes qui sont momentanément dans la misère ; les fonds que l'on peut recueillir chaque année sont absorbés annuellement, et il est plus prévoyant d'avoir un revenu certain que l'on peut accroître d'année en année suivant les recettes réalisées ; seule la création d'un bureau de bienfaisance peut répondre à ces desiderata.

- Nouvelle délibération demandant le transfert du siège de la perception de Matour à Dompierre pour les mêmes raisons qu'évoquées en février.
- M. le Maire communique au CM l'état estimatif des réparations à faire aux locaux scolaires de la Commune pour une dépense évaluée à 709,03 F. Le CM, considérant que les réparations qui font l'objet de l'état estimatif présenté par le Maire sont toutes très urgentes, que la situation financière de la Commune ne lui permet pas de faire face à toute la dépense avec ses propres ressources, qu'elle se trouve dans la nécessité de faire appel à la bienveillante sollicitude de la Commission départementale. Approuve l'état estimatif, déclare que les diverses réparations qui en font l'objet seront exécutées par voie de régie ou par marché de gré à gré passé entre les ouvriers de la Commune. Vote au budget supplémentaire un crédit de 150 F et décide que le crédit de 100 F inscrit au budget primitif de l'exercice courant pour entretien des bâtiments communaux sera régulièrement affecté aux réparations dont il s'agit; sollicite sur le fonds commun des amendes de police correctionnelles un secours de 450 F afin de combler le déficit.



Le Maire communique à l'assemblée un état estimatif du mobilier nécessaire à la cantine scolaire. Il fait connaître que cette cantine a fonctionné jusqu'alors dans des conditions défectueuses, en employant la cuisine de l'instituteur et la salle de la Mairie; que le nombre des élèves demandant à profiter de cette cantine augmente d'année en année; que par une décision précédente, le CM s'est engagé à faire aménager une salle et qu'il y a lieu de se procurer le matériel sommaire nécessaire à l'installation de cette cantine; Le CM, considérant que l'école renferme une salle spacieuse, qui autrefois formait deux salles de classe, séparées par une cloison à mi-hauteur, que cette cloison sera reculée d'un mètre et qu'elle sera construite pour toute la hauteur de la salle; que par ce moyen la salle de classe sera suffisamment vaste et l'autre salle sera également assez grande pour établir la cantine scolaire; Considérant que la Commune a fait emploi de tous ses fonds disponibles et qu'elle est dans l'impossibilité d'acheter sur ses propres ressources le matériel nécessaire à la cantine scolaire, qu'elle a déjà acquis la chaudière et qu'il lui reste encore à se procurer du matériel pour 86 F; que dans cette situation elle est obligée de recourir à la bienveillante sollicitude de la Commission départementale; sollicite sur le fonds commun des amendes de police correctionnelle une subvention de 86 F pour lui permettre d'acquérir le matériel nécessaire au fonctionnement de cette cantine.

- Réorganisation des services municipaux - choix d'un cantonnier municipal: le CM adopte les propositions de la Commission chargée de ce dossier :
  - garde champêtre + éclairage public + balayage des classes : 600 F ;
  - cantonnier : 300 F avec trois mois de congé dans l'été ;
  - facteur de télégraphe : 195 F ;
  - entretien du cimetière : 120 F.
- La cantine scolaire sera maintenue pour l'hiver 1906-1907, en faveur des élèves des écoles publiques du bourg qui sont trop éloignés des écoles. Elle ne fonctionnera pas avant le mois de décembre ni au delà du mois de février. Une salle sera aménagée à l'école des garçons pour la cantine des garçons. La surveillance sera assurée par une commission composée de 3 conseillers municipaux.
- Le Maire présente sa démission estimant qu'en ayant désormais son domicile à Trambly, il ne peut s'occuper assez des affaires communales. Le CM insiste pour qu'il conserve ses fonctions jusqu'à l'expiration de son mandat.

### **Session du 1<sup>er</sup> septembre**

- Lors de la foire du 23 août dernier, des animaux ont été vendus à des bouchers et des courtiers sur les différentes voies de communication, avant d'arriver au champ de foire. Ceci occasionne un manque à gagner pour les collecteurs de droits d'entrée à prélever sur les animaux mis en vente d'où une certaine perte pour la Commune. Le CM décide que l'heure d'ouverture des foires sera fixé ainsi :
  - du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre : à 6 heures et demie du matin ;
  - du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février : à 8 heures du matin ;et qu'aucune vente d'animaux n'aura lieu les jours de foire en dehors du champ de foire.
- Interdiction de jeter des urines et des eaux malpropres sur la voie publique (article 17 du règlement sanitaire municipal approuvé le 7 février 1905 par le Préfet).

### **Session du 14 octobre**

- Le garde champêtre désire ne pas balayer les classes et abandonner une partie de son traitement afférent à ce balayage. Le CM décide qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de la demande du garde et qu'il est indispensable que le balayage des classes soit fait par un des employés communaux et que l'employé le mieux qualifié pour ce travail est le garde, que celui-ci a d'ailleurs accepté cette charge au mois de mai dernier.

### **Session du 25 novembre**

- Début du tout à l'égout ? M. Léchère installe un conduit partant de sa cour et longeant le D41 pour emmener ses eaux ménagères et pluviales. Le CM décide qu'il y a lieu de profiter de cette construction pour faire des branchements afin de faire disparaître au moins en partie les caniveaux longeant les D41 et D95, qui, en deux endroits sont très gênants pour la circulation des voitures.
- Le Maire rappelle au CM qu'habitant Trambly depuis un an, il ne lui est pas possible d'être souvent à Dompierre que de cette situation les affaires communales peuvent en souffrir ; que d'un autre côté, l'adjoint habitant à Monnet ne peut le remplacer convenablement, la distance de 5 km séparant le bourg de Monnet ne lui permet pas de venir au bourg plusieurs fois par semaine pour les affaires administratives, qu'il y a lieu de déléguer un des conseillers du bourg pour remplacer le Maire pendant son absence. C'est M. Desroches qui est désigné pour remplacer le Maire pour toutes les affaires communales en l'absence du Maire.
- Révision de la tournée des facteurs locaux : en raison de la création d'un bureau de facteur-receveur à Trivy, le facteur qui desservait cette commune n'a plus actuellement qu'à desservir la commune de Meulin, tandis que le facteur local n° 1, avec ses trois distributions par jour, a dans son service la plus grande partie de la commune de Dompierre. Il convient donc de réviser les tournées de ces deux facteurs, la tournée du facteur local n° 2 est à l'étude et qu'il sera ajouté à ce service une partie de la commune de Montmelard. Le CM décide de rajouter à la tournée du facteur desservant Meulin les hameaux du Haut de Meulin, Marcon, Commerçon et l'écart de la Combe-Louire sur Dompierre qui se trouve du côté de Meulin.
- Le CM prend la décision de démissionner si satisfaction ne lui est pas donnée au sujet du transfert de la perception de Matour à Dompierre et il prie le Maire de porter, par lettre, cette décision à la connaissance de M. le Préfet et il ajourne le reste des affaires de novembre à une date ultérieure.

À suivre...

---

## Flashes ...

---

### *Au Centre Communal d'Action Sociale*

Tous les Aînés du village de plus de 70 ans ont d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2007 à 12h à la salle des fêtes de Dompierre pour le repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Une invitation individuelle leur sera adressée prochainement.

\*\*\*\*\*

### *Rencontre avec les nouveaux habitants*

Tous les nouveaux habitants de la Commune et les nouveaux nés 2006 avec leurs parents sont cordialement invités à participer aux vœux de la Municipalité le samedi 6 janvier à 16 h 00 à la Salle des Fêtes .

\*\*\*\*\*

### *Le recensement militaire*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement ; en effet , cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et même la conduite accompagnée).

\*\*\*\*\*

### *La Croix Rouge*

Le Comité local de la Croix Rouge remercie vivement les bénévoles et les adhérents ; la quête a rapporté la somme de 1 537 euros

---

## Flashes ...

---

### Promotion

Jean GOURDON, Commandant la Brigade de gendarmerie de Dompierre les Ormes a été promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> juillet.

Sincères félicitations Jean.

\*\*\*\*\*

### Départ en retraite

Bernard PROFILI, chef d'établissement de la Banque Postale a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> septembre. Il a assuré pendant près de 10 ans la responsabilité du bureau de poste de Dompierre les Ormes.

Bonne retraite Bernard.

\*\*\*\*\*

### La Déchetterie communautaire

La Déchetterie communautaire de Trambly, située à Pari-Gagné, ouvrira une demie journée supplémentaire le samedi matin, pendant les horaires d'été. Nous vous invitons à consulter les jours et heures d'ouverture sur le bulletin communautaire.

\*\*\*\*\*

### Particuliers

#### Appartements à louer ou à vendre

Vous avez un appartement ou une maison à louer. Faites le savoir en Mairie pour que nous puissions vous mettre en relation avec des demandeurs. De même si vous avez des terrains à vendre.

## Les Associations Dompierroises

| Association                          | Président            | Adresse                          | Téléphone      |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------------------|----------------|
| Amicale des Sociétés Dompierroises   | SIMONET Roland       | Le Champ des Fleurs              | 03.85.50.24.25 |
| Amicale des Dompierre de France      | SIMONET Roland       | Le Champ des Fleurs              | 03.85.50.24.25 |
| Comité des Fêtes                     | COURTOIS Jean-Yves   | Les Chanuts                      | 03.85.50.25.30 |
| Foyer Rural                          | CHARNAY Suzanne      | Le Bourg                         | 03.85.50.22.53 |
| Club des Aînés Dompierrois           | NICOLAS Georges      | La Toule                         | 03.85.50.45.21 |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers         | GENETTE Ludovic      | Commerçon<br>71520 TRAMBLY       | 03.85.50.41.14 |
| Société de Chasse                    | BALIGAND Maurice     | Le Perret                        | 03.85.50.29.32 |
| A.D.M.R.                             | MAZILLE Henri        | Les Moreaux<br>71220 VEROSVRES   | 03.85.24.83.67 |
| Coopérative Scolaire                 | LACHOT Carine        | Ecole Primaire                   | 03.85.50.26.25 |
| Football Club Dompierre-Matour       | BOUILLET Paul        | La Vallée<br>71520 TRAMBLY       | 03.85.50.45.70 |
| Association de Cantine Scolaire      | AULAS Virginie       | Longverne<br>71520<br>MONTMELARD | 03.85.50.24.70 |
| Association des Parents d'Elèves     | LAURENT Marie        | Les Ducs<br>71220 VEROSVRES      | 03.85.24.85.12 |
| Comité Local F.N.A.C.A.              | CHARENTREUIL Raymond | Le Bourg                         | 03.85.50.22.45 |
| Amicale pour le Don du Sang Bénévole | BALIGAND Paulette    | Le Perret                        | 03.85.50.29.32 |
| Trail des Lacs                       | HAGA Pierre          | Chandon<br>71520 TRIVY           | 03.85.50.97.76 |
| Conscrits Classe en 7                | NESME Marie-Laure    | Route de Frouges                 | 03.85.50.21.32 |

## Les Assistantes Maternelles Agréées de Dompierre

| Nom et Adresse                           | N° Téléphone   |
|------------------------------------------|----------------|
| BESSON Evelyne<br>Le Champ de la Croix   | 03.85.50.92.28 |
| BONNEFIN Sandrine<br>Le Bourg            | 03.85.50.26.05 |
| BRUNEL Cécile<br>Le Champ de la Croix    | 03.85.50.97.25 |
| CHAPERON Liliane<br>Le Col des Vaux      | 03.85.50.22.95 |
| GAUDINET Odile<br>Le Bourg               | 03.45.05.11.70 |
| GATILLE Estelle<br>Audour                | 03.85.50.46.08 |
| GELIN Régine<br>Le Bourg                 | 03.85.50.29.92 |
| GODART Marie-Christine<br>Gendarmerie    | 03.85.50.92.45 |
| HEYBERGER Michèle<br>Le Champ des Fleurs | 03.85.50.24.53 |
| LAURENT Nicole<br>Le Champ des Fleurs    | 03.85.50.25.04 |
| MARIN Chantal<br>Le Bourg                | 03.85.50.94.14 |
| THOMAS Michèle<br>La Mazille             | 03.85.50.24.57 |



# Calendrier des manifestations 2007

## Janvier

Samedi 06 : Vœux de la Municipalité (à 16 h)

Dimanche 14: Loto de l'A.D.M.R.

Samedi 20 : Bal des Conscrits de la Classe en « 7 »

## Février

Dimanche 04 : Boudin des Chasseurs

Mercredi 14 : Don du Sang

Samedi 17 : Tartiflette des Conscrits de la Classe en « 7 »

Jeudi 22 : Concours de belote des Aînés ruraux

## Mars

Samedi 03 : Banquet des Chasseurs

Dimanche 04 : Thé Dansant des Dompierre de France

Vendredi 16 au dimanche 18: Théâtre du Foyer Rural à Matour

Dimanche 18 : Marche du Printemps de l'Association des parents d'élèves

Jeudi 22 : Concours de tarot des Aînés ruraux

Vendredi 30 et samedi 31 : Théâtre du Foyer Rural

## Avril

Dimanche 1<sup>er</sup>: Repas des Aînés offert par le C.C.A.S.

Samedi 28 : Ouverture du camping

## Mai

Mardi 1<sup>er</sup> : Retrouvailles des anciens footballeurs de Dompierre et Matour

Mercredi 02 : Don du Sang

Samedi 12 : Banquet des Conscrits de la Classe en « 7 »

Samedi 26 au lundi 28 : Fête patronale du Comité des Fêtes

Samedi 26 : Ouverture de la piscine tous les week-ends

## Juin

Vendredi 08 et samedi 09 : Spectacle du Foyer Rural

Dimanche 17 : Fête des écoles

Dimanche 24 : Repas champêtre du Comité des Fêtes

## Juillet

- Samedi 14 : - Concours de pétanque (Chasseurs) et jeux pour enfants (Municipalité)
- Repas dansant (Don du Sang & Amicale des Pompiers)

## Août

- Dimanche 05 : Portes ouvertes des Aînés ruraux
- Mercredi 08 : Don du sang
- Dimanche 26 : Concours de quilles du Comité des Fêtes

## Septembre

- Samedi 22 : Repas dansant des Pompiers
- Samedi 29 et Dimanche 30 : Portes- ouvertes Z.A. de Chassigneux

## Octobre

- Samedi 06 } 5<sup>ème</sup> édition de la foire aux arbustes,
- Dimanche 07 } arbres et plants rares à la Galerie du Bois
- Dimanche 07 : Loto des Dompierre de France
- Samedi 20 : Poule au riz de l'ADMR

## Novembre

- Samedi 10 : 2<sup>ème</sup> trail des lacs
- Samedi 17 : Banquet des Pompiers
- Dimanche 18: Thé dansant de la FNACA
- Samedi 24 : Repas dansant du foot

## Décembre

- Samedi 01 : Téléthon Dompierrois
- Dimanche 02 : Loto des écoles
- Mercredi 05 : Don du sang
- Samedi 08 : Téléthon national

# Naissances

Arrêté au 22 décembre 2006

**RIANI—SOULTANA** Enzo Alexandre  
Le Bourg  
né à MACON, le 28 décembre 2005

**DUPY** Louis Jacques Jean Cyril  
« La Brosse Ronde »  
né à MACON, le 3 février

**PHILIBERT** Louane  
« Le Bourg »  
née à MACON, le 25 avril

**DESROCHES** Marius François  
« La Brosse Ronde »  
né à MACON, le 2 mai

**PERCHE** Philéas Jacques  
Lotissement « Les Pesses »  
né à MACON, le 13 juillet

**BOISSON** Maëva  
Le Bourg  
née à BEAUNE, le 14 juillet

**AURAY** Lily  
Champ de la Croix  
née à MACON, le 31 juillet

**LABRUYERE** Marlène Isabelle  
L'Augère  
née à MACON, le 1<sup>er</sup> août

**MAZUÉ** Isoline  
La Combe au Cerisier  
née à MACON, le 17 août

**AZIRI** Sorana Andrée Séphora Séréna  
25 Hameau des Ormes  
née à MACON, le 30 octobre

**MALAUD** Gabrielle Françoise Wendy  
« En Galopin »  
née à MACON, le 10 novembre

**TOMICIC** Philippine Marielle Jocelyne  
Le Bourg  
née à PARAY - LE - MONIAL, le 15 novembre

**CRANCE** Océane Justine Françoise  
Le Bourg  
née à MACON, le 21 décembre

# Mariages

**19 août**

**NEVEUX** David Paul Sylvain (Le Bourg)  
et **LOY** Nadège Marie (Le Bourg)

**24 juin**

**WARDENSKI** Eric Stanislas Jean  
« Le Grand Chemin »  
et **COLL** Sophie Jeanne Calixta  
« Le Grand Chemin »

**02 septembre**

**JOUAIN** Laurent Sylvain Gilbert (Saint Cyr de Favières)  
et **SIMONET** Virginie Elisabeth (Le Champ des Fleurs)

**26 août**

**AUCAIGNE** Bernard Louis (Poizolles)  
et **BROSSIER** Véronique Germaine Jeanne (Poizolles)

## Décès

- 04 janvier à CLUNY            **ROUX** Angèle veuve **BARRAUD** (100 ans), La Toule
- 08 janvier à MACON           **AUBRION** Gaston René (79 ans), Le Bourg
- 01 mars à MACON            **THIBAULT** Marcelle veuve **CHANUT** (79 ans), Le Hameau des Ormes
- 29 mars à MACON            **LAPALUS** Maryse Clémence Claude épouse **BUTAUD** (66 ans), La Fin
- 18 juin à MACON            **VAIZAND** Louis Antoine (81 ans), La Croix de Mission
- 14 août à CHAROLLES        **LAPALUS** Cécile Germaine veuve **GRIZARD** (96 ans), La Mazille
- 11 septembre à DOMPIERRE **GENETTE** Raymond (84 ans), Le Bourg
- 17 septembre à MACON       **LATHUILLERE** Noëlle Marie Jeanne veuve **BONIN** (83 ans), Le Hameau des Ormes
- 30 septembre à                **LOISY** Yves (39 ans), La Gare  
BRESSE SUR GROSNE

## Inhumations au cimetière

- **LARONZE** Gabrielle, le 20 mars (La Gare)
- **BAS** Michelle Louise épouse **AUTUN**, le 13 avril (Audour)
- **VILLECOURT** Marie Antoinette veuve **COMMUSSET**, le 06 juin (Le Bourg)
- **SIRAUD** Georges, le 04 septembre (Vérosvres)